

MUNIBE (Antropologia-Arkeologia)	n° 53	101-133	SAN SEBASTIAN	2001	ISSN 1132-2217
---	-------	---------	---------------	------	----------------

Aceptado: 2000-05-18

La réutilisation des amphores: contribution à l'histoire économique et à la vie religieuse dans le Sud-Ouest de la Gaule

The re-use of amphoras: a contribution to the economical history and religious life in the South West of Gaul

MOTS CLÉS: Amphores, Réutilisation, Puits, Habitats.
KEY WORDS: Amphoras, Reutilisation, Shafts, Sttlements

Céline PIOT*

RÉSUMÉ

De nombreux sites du Sud-Ouest de la Gaule ont livré des amphores qui, très souvent, ont été réutilisées à des fins diverses. Ces différentes réutilisations peuvent être classées en plusieurs domaines : vie quotidienne, construction et canalisation, mais aussi rites religieux.

SUMMARY

Numerous sites in the South-West of Gaul have revealed amphoras which were very often reused with a variety of purposes. These different ways of reusing them may be classified in several fields : daily life, building and piping, but also religious rites.

RESUMEN

Muchos parajes del Suroeste de la Galia presentaron ánforas que, muy a menudo, fueron reutilizadas con diversos fines. Estas diferentes reutilizaciones pueden estar clasificadas en varios ámbitos: vida cotidiana, construcción y canalización, pero también ritos religiosos.

LABURPENA

Galiako hegomendebaldeko toki askotan helburu ezberdinekin berrerabilitako anforak azaldu dira. Berrerabilpen hauek zenbait arlotan sailka ditzakegu: eguneroko bizitzan, eraikuntza eta kanalizazioan, bai eta ere erlijio erritualetan.

INTRODUCTION

Plus que tous les autres vestiges archéologiques, les amphores permettent une double étude : à la fois celle du commerce des produits qu'elles transportent et celle de leur réutilisation qui a parfois été opérée. Il s'agit de comprendre dans quelle situation les amphores ont été découvertes, mais aussi de voir les multiples rôles qu'elles ont joués une fois vidées de leur contenu, à partir des exemples fournis par le Sud-Ouest de la Gaule. La réutilisation des amphores vinaires italiques Dressel 1 a été plus développée que celle de n'importe quelle autre amphore en Gaule. En effet, à l'inverse des chargements d'épaves, les Dressel 1 trouvées dans les fouilles terrestres ne sont plus en situation d'utilisation primai-

re. Bien au contraire: une fois le vin consommé, les amphores vides sont soit jetées et brisées dans les dépotoirs, soit réutilisées. «*La très large diffusion des Dressel 1 se mesure*» même pour F. LAUBENHEIMER «*au travers de la survie des objets*» (LAUBENHEIMER, 1990, p. 54). Malgré tout, les Dressel 1 ne sont pas les seules amphores à servir dans les différentes réutilisations qu'il sera d'ailleurs intéressant de comparer selon les types de conteneurs. Ce emploi est aussi astucieux que divers: les récipients peuvent assurer un rôle religieux, être utilisés dans la vie domestique, participer par exemple à la construction. En outre, si les amphores sont très souvent réutilisées de façon brute, elles sont parfois aussi complètement transformées: les tessons taillés ou troués aboutissent à un résultat inhabituel. Etudier la réutilisation des amphores amène donc à parler des transformations techniques qu'ont subies les conteneurs, mais aussi, et peut-être surtout, des modes de société. «*Pourquoi réutilise-t-on une amphore?*», «*dans quel contexte?*», «*à quelle époque?*» sont autant de

* Professeur d'Histoire-Géographie (Lycée Jean Calvin, Noyon),
Chemin des Aiguillons, 47230 Lavardac (France).

Cet article a fait l'objet d'une communication présentée lors de la XXe Journée des Archéologues Gersois tenue à Gimont en 1998, recentrée sur les exemples provenant du département du Gers.

questions auxquelles nous essaierons de répondre. La réutilisation nous transporte alors dans le monde social et dans le monde culturel, plus controversé ou moins perçu par les chercheurs. Nous nous replongerons alors notamment dans l'épineux dossier des puits «à offrandes». La réutilisation des amphores n'est pas une frange marginale dans l'étude de ces récipients; elle permet de comprendre l'évolution des sociétés en présence. F. LAUBENHEIMER n'a-t-elle pas consacré un article aux amphores servant de vides sanitaires (LAUBENHEIMER, 1998)?

I – LES DIFFÉRENTES FORMES DE REUTILISATION:

Les amphores peuvent être réutilisées presque telles quelles, parfois légèrement modifiées; elles sont cependant souvent transformées pour être destinées à une autre fonction que celle du transport.

1 – Les réutilisations simples :

a – Amphores entières ou quasi-complètes :

Quatre formes de réutilisation se servant de conteneurs pratiquement entiers ont été recensées.

Le type de gisement le plus fréquent dans lequel les amphores y sont les plus nombreuses est constitué par les puits de l'époque gauloise. A ce jour, dix-sept sites illustrent ce paragraphe (fig. 1): Cubzac-les-Ponts (*Les-Quatre-Fils-Aymon*, Gironde: un puits) (BOUDET, 1987, p. 69-74), Agen (*L'Ermitage*, Lot-et-Garonne: quatre puits fouillés, mais il y en aurait une quarantaine pour J. MOMMÉJA) (BOUDET, 1996) (fig. 2-3), Coulounieix-Chamiers (*La Curade*, Dordogne: deux puits fouillés sur neuf connus) (COUPRY, 1971, p. 351; CHEVILLOT, 1983; CHEVILLOT *et alii*, 1994; CHEVILLOT *et alii*, 1996), Rodez (Aveyron: quarante puits) (GRUAT *et alii*, 1991; GRUAT, 1993, b) (fig. 4), Lectoure (*Lamarque*, Gers: treize puits) (LARRIEU-DULER, 1973) (fig. 5), Vic-Fezensac (*Saint-Jean-de-Castex*, Gers: un puits) (CANTET, 1975), Saint-Lizier-du-Planté (Gers: résultats restés inédits) (LARRIEU-DULER, 1973, p. 63), Pamiers (*La Butte du Calvaire*, Ariège: un puits) (MORAN, 1972), Albi (*quartier du Patus Crémat*, Tarn-et-Garonne) (BOUDET, 1996, p. 117), Toulouse (*Estarac, Jacobins, quartier Saint-Roch*) et Vieille-Toulouse (*La Planho*, Haute-Garonne: plus de cent-trente fouillés sur un total connu d'environ quatre cents puits pour ces deux villes) (VIDAL, 1986) (fig. 6), Puylaurens (Tarn) (BOUDET, 1996, p. 118), Auterive (*Le Purgatoire*, Haute-Garonne: plusieurs puits) (LABROUSSE, 1964, p. 435; 1972, p. 479; BOUDET, 1996, p. 118) Cazères (Haute-Garonne: un puits) (MANIERE, 1966, p. 124), Carbonne-Roquelaure (*Manciès*, Haute-Garonne: un puits) (LABROUSSE,

1972, p. 481), Baziège (*Quartier Margaille*, Haute-Garonne: trois puits) (LABROUSSE, 1974, p. 466-467), enfin Rouffiac-d'Aude (*La Lagaste*, Aude: un puits) (RANCOULE, 1980). Ces puits datent du II^e siècle (notamment le n° 5 de Lectoure, le puits n° 3 de la *Caserne Rauch* à Rodez ainsi que trois puits d'Agen¹) et surtout du I^{er} siècle av. J.-C. (une majorité se situe dans les années 80/60², les plus récents peut-être du dernier quart du I^{er} siècle et semblent être, d'après le mobilier, celui d'Agen fouillé en 1879 et celui de Vic-Fezensac³). Deux types de gisements ont livré des puits: des sites de plaine (Toulouse, Baziège, Auterive, Puylaurens) et des sites de hauteur (Cubzac-les-Ponts, Vieille-Toulouse, Rodez, Agen, Lectoure, Coulounieix-Chamiers, Vic-Fezensac, Rouffiac-d'Aude). Les puits des gisements de plaine sont moins profonds et, jusqu'à maintenant, moins riches. Pour tous ces puits, nous remarquons que les amphores ont été jetées et/ou posées entières ou presque. Selon les auteurs, ces puits ont une vocation *funéraire* (RANCOULE, 1980, p. 111; VIDAL, 1984, p. 124-125), *sacrificielle* (RANCOULE, 1980, p. 115; MÜLLER, 1984, p. 125-127; BATS, 1990, p. 283; GOMEZ DE SOTO, 1994, p. 171-175) ou *cultuelle* (BOUDET, 1996; GRUAT *et alii*, 1991, p. 101-104; CHEVILLOT *et alii*, 1996). Nous reviendrons plus loin sur l'interprétation que nous leur donnerons. Tout porte à croire cependant que la majorité de ces structures correspond à des puits à offrandes. En ce qui concerne les amphores, tous les puits présentent des similitudes: les amphores sont soit jetées du haut des puits (elles sont cassées lors des libations), soit descendues et disposées avec soin ce qui est le cas des amphores entières verticales plaquées contre les parois ou placées volontairement dans les coins.

1) Ce puits n° 3 de RODEZ est daté par la dendrochronologie: les dates absolues d'abattage s'étalent entre 118 et 109 av. J.-C. (GRUAT, 1993, a, p. 242). Dans le puits «structure 41» d'Agen, quinze Dressel 1 présentent des marques peintes en rouge; six sont consulaires et leur datation est comprise entre 120 et 104 av. J.-C. (BOUDET, 1996, p. 64-68).

2) Il faut parfois être prudent car un puits peut avoir été creusé à une époque récente (fin du I^{er} siècle av. J.-C. par exemple) et livrer des éléments anciens: le puits n° 4 de Lectoure fournit de la céramique italique à vernis noir du II^e siècle av. J.-C. (dite «campanienne A») mais aussi des monnaies du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. A RODEZ, le puits du *boulevard François Fabié* possède un mobilier dont la datation est comprise entre 130/125 et 80/75 av. J.-C.: le puits est donc daté du deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C., malgré la présence d'une marque consulaire datée de 129 av. J.-C. (GRUAT, 1993, a, p. 238-240).

3) Pour le puits de Vic-Fezensac, les fouilleurs ont proposé la datation 10 av. J.-C./10 ap. J.-C. Mais on peut remonter cette fourchette chronologique à 40/10 av. J.-C., notamment en raison de la présence des estampilles *M. PORCI*, *C. ANTESTI* et *Q. M[EVII]* apposées sur des amphores catalanes (PIOT, 1996, p. 51).

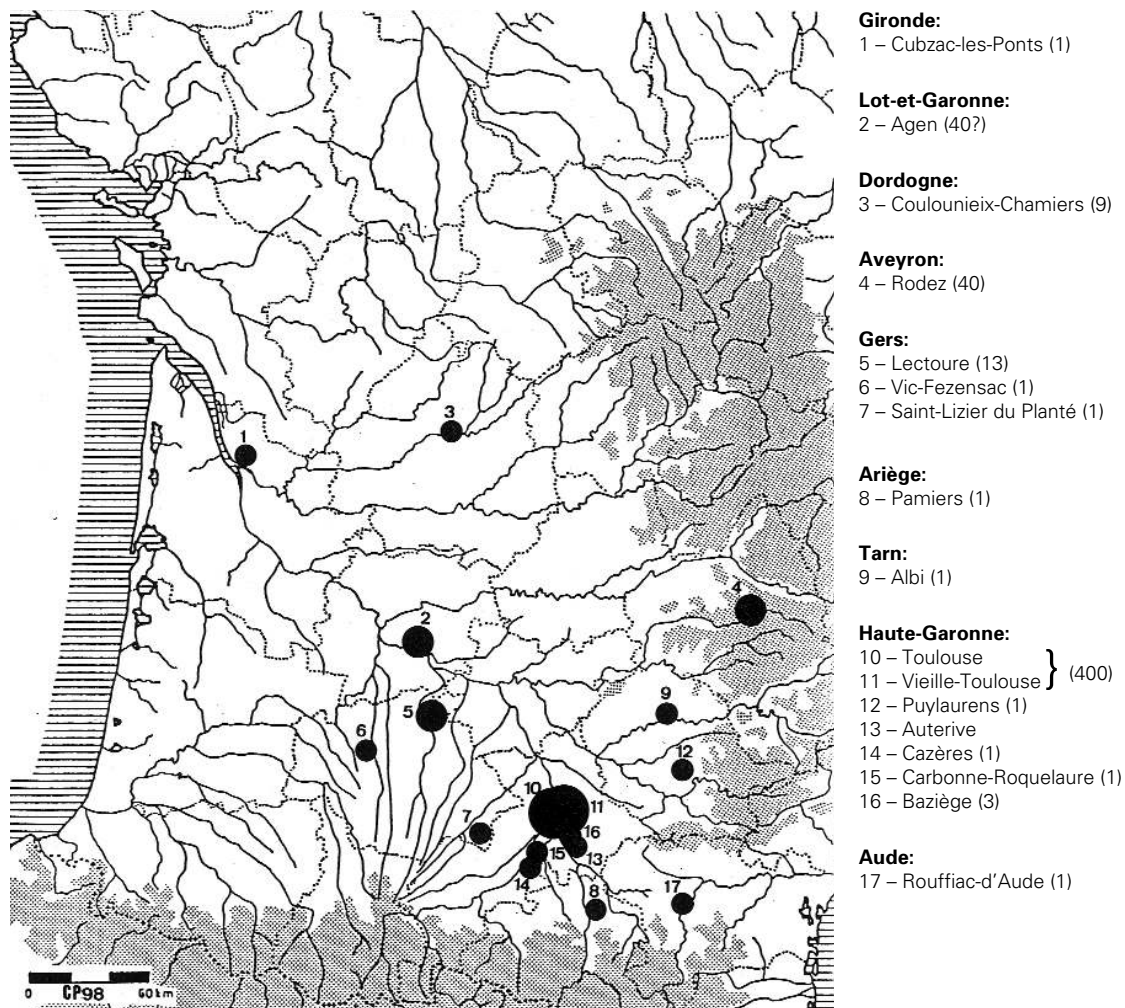


Fig. 1. Les puits gaulois qui livrent des amphores Dressel 1 (carte C. Piot).

Un type de structure quasiment identique se rencontre aussi à l'époque gallo-romaine, à savoir des fosses avec dépôts rituels, en l'occurrence celle de Dax (*ilot central*, Landes) et celle de Villeneuve-sur-Lot (*Eysses-site Cantagrel*, Lot-et-Garonne). A Dax donc, une fosse du I^{er} siècle ap. J.-C., située près du temple, contenait notamment des amphores: l'aspect rituel paraît incontestable au vu des indices interprétés comme typiques, c'est-à-dire le mode de découpage de la base de l'urne, la présence de deux vases portant des marques d'enclouage, les traces de feu et le scellement du tout par une monnaie brûlée (WATIER, LE GALL, 1984, p. 116). A *Eysses*⁴, l'organisation de la fosse et les objets retrouvés (dont 27 amphores) font également penser, pour l'équipe des fouilleurs, à une structure rituelle, datée de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.: le premier niveau de la fosse est

constitué de deux rangées parallèles d'amphores de type Dressel 20 et Dressel 2-4, le second niveau présente un autre alignement de cinq amphores, situé sous l'espace vide entre les deux rangées du premier niveau. Les amphores découvertes sont de type identique et il y a aussi une forme gauloise. Deux Dressel 20 et l'amphore gauloise ont leur goulot tourné vers le centre de la fosse; au milieu de ces trois récipients, ont été placés deux petits vases en céramique commune, un fond d'une coupe de sigillée estampillée et une esquille d'os brûlé (fig. 7). Une de ces deux Dressel 20 a été trouée au niveau de son épaulement (fig. 7). La seconde a son fond percé de quatre petits trous cardinaux situés autour de la pointe (fig. 8). Parmi les amphores de ces deux niveaux, celle-ci est la seconde à avoir été posée debout (les autres sont couchées): ces trous permettent-ils au liquide de s'écouler vers le fond de la cavité dans le cadre d'offrandes? Cette idée semble renforcée par la position des deux dernières ampho-

4) Information inédite, datant de 1998, de J.-Fr. Garnier que nous remercions.

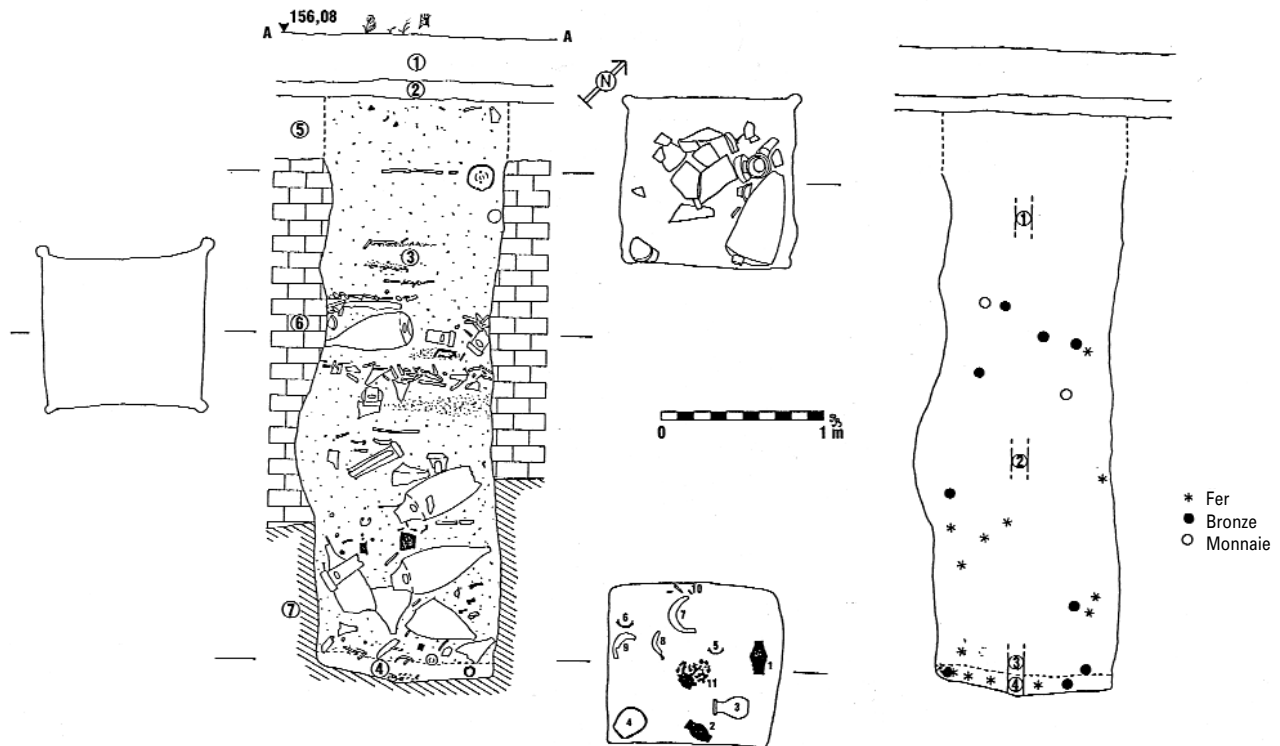


Fig. 2. Le puits «Z1» de L'Ermitage à Agen (dans BOUDET, 1996, p. 27).

res découvertes dans le troisième niveau, elles aussi tournées vers le fond. *A contrario*, l'huile, produit transporté dans les Dressel 20, est rarement destinée à un pareil rituel. Et n'a-t-on pas pris l'habitude de classer un peu tout derrière le terme «rituel»? D'autre part, du bois a été trouvé au fond de la fosse: sert-il de plancher pour poser les éventuelles offrandes ou appartient-il simplement à un coffrage de protection de la partie basse de la structure?

Des amphores entières ou quasi complètes, presque exclusivement des Dressel 1, sont également utilisées dans les «tombe à char» gauloises, sans doute dans le cadre d'offrandes qui accompagneraient le défunt pour lui permettre de recouvrer son rang princier dans l'Au-Delà. C'est le cas à Boé (*Bordeneuve-de-Bory*, Lot-et-Garonne) où une quinzaine de Dressel 1B⁵ et une Lamboglia 2 ont été récupérées dans la partie nord⁶ (BOUDET, JÉREBZOFF,

1992; BOUDET, 1996) (fig. 9), à Tesson (*Les Bouillées*, Charente-Maritime) où quinze Dressel 1A ont été exhumées dans le secteur ouest de la «tombe» (DUVAL *et alii*, 1986), à Saint-Augustin (*Boiroux*, Corrèze) où trois Dressel 1B ont été découvertes (fig. 10) (DUSSOT *et alii*, 1992) et à Antran (Vienne) où sept Pascual 1 ont été récupérées près de la paroi nord (GOMEZ DE SOTO, 1994, p. 175). Toutes ces structures ont été considérées comme funéraires car elles présentent tous les aspects de tombes de membres de la haute aristocratie. Mais l'absence des cadavres ne va pas sans problème. Cela dit, affirmer, par exemple pour Boé, dont la fosse n'a pas livré de vestiges humains, qu'il ne s'agit pas d'une tombe serait hâtif car le site a subi diverses destructions. Un tiers du gisement en effet a été anéanti à l'occasion de travaux d'aménagements urbains; les (éventuels) ossements pouvaient se trouver dans le secteur bouleversé par ces travaux.

Les amphores servent aussi de sépultures à inhumation et à incinération (fig. 11). Une nécropole de Bordeaux, datée du IV^e siècle ap. J.-C. (*Saint-Seurin*, Gironde), a livré, outre des sarcophages, des amphores tardives, notamment des amphores africaines *spatheia*, dans une desquelles un cadavre d'enfant avait été placé. Ce récipient de remploi avait été

5) Dix sont estampillées, neuf par le timbre bi-linéaire *RODO/GALLI* et une par le poinçon *L. M* (PIOT, 1999, p. 4, 6 et 8).

6) «Le graffito *TRO* (pour Trogus?) [gravé sur un gobelet indigène], en donnant peut-être le nom du propriétaire du vase sur lequel il est inscrit, fournit-il celui du propriétaire de la tombe à char, un aristocrate nitiobroge?» (BOUDET, 1996, p. 102).

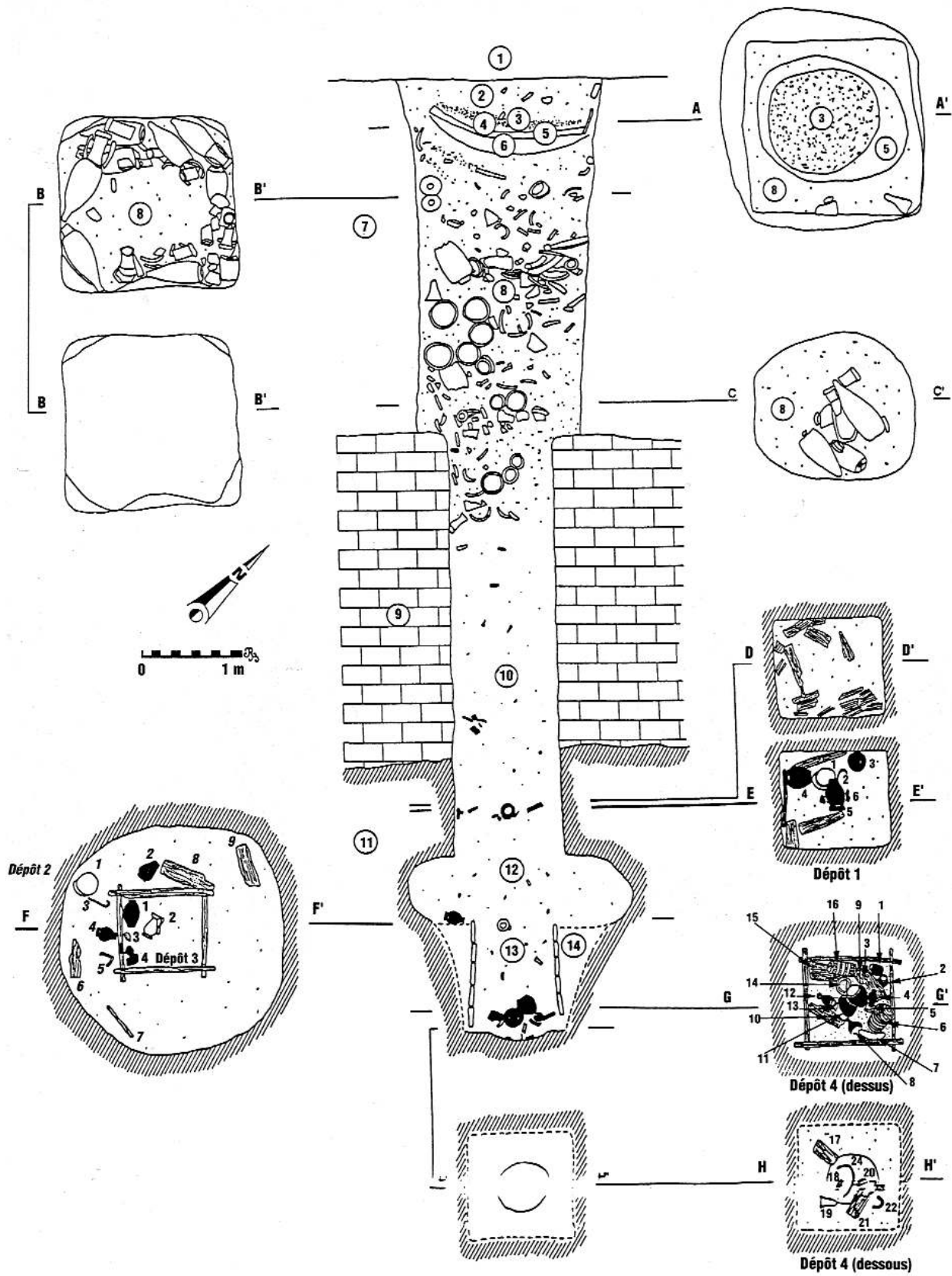


Fig. 3. Le puits «structure 41» de L'Ermitage à Agen (dans BOUDET, 1996).

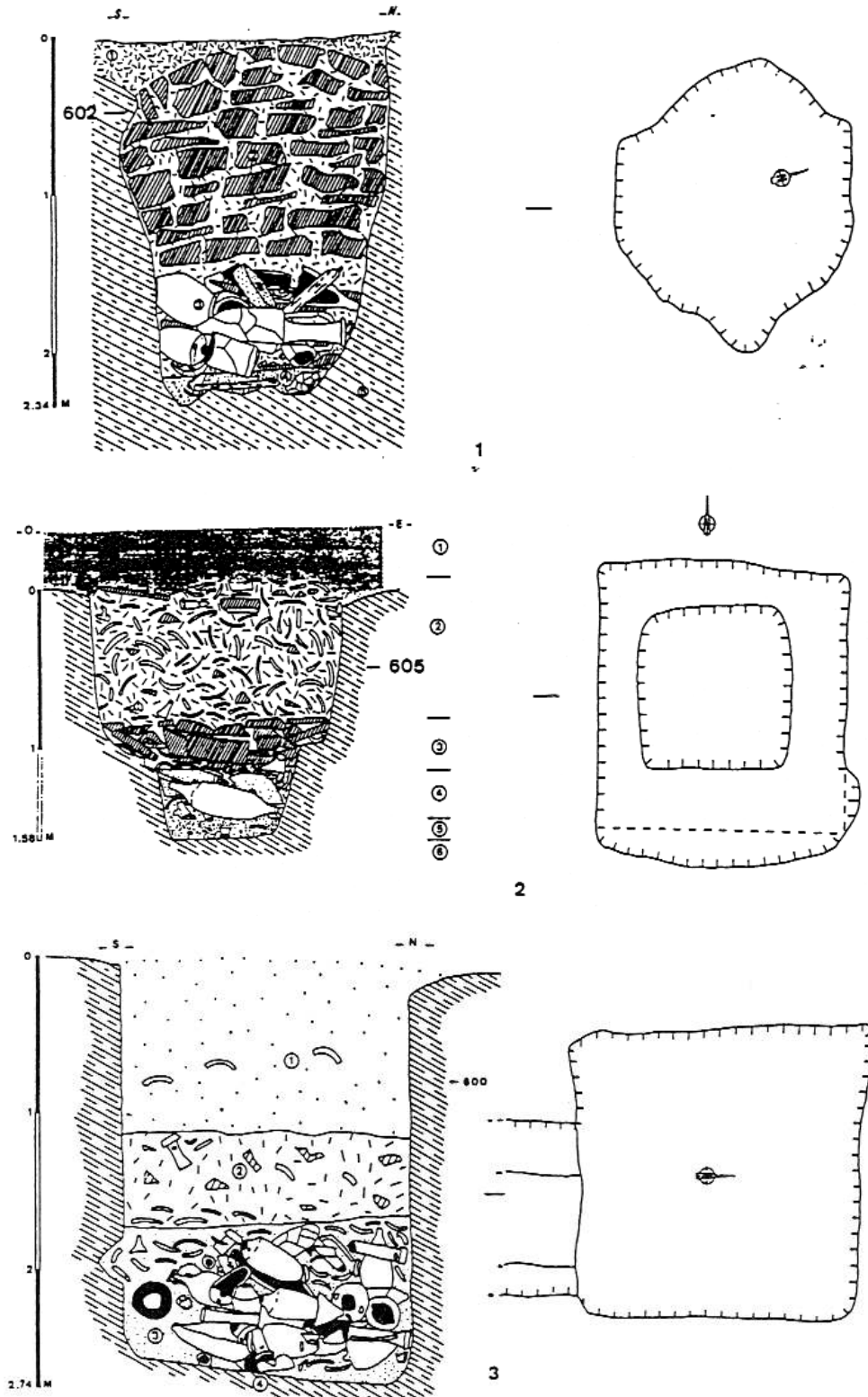


Fig. 4. Des puits de *La Caserne Rauch* à Rodez (dans GRUAT, 1993, b, p. 102, fig. 11).

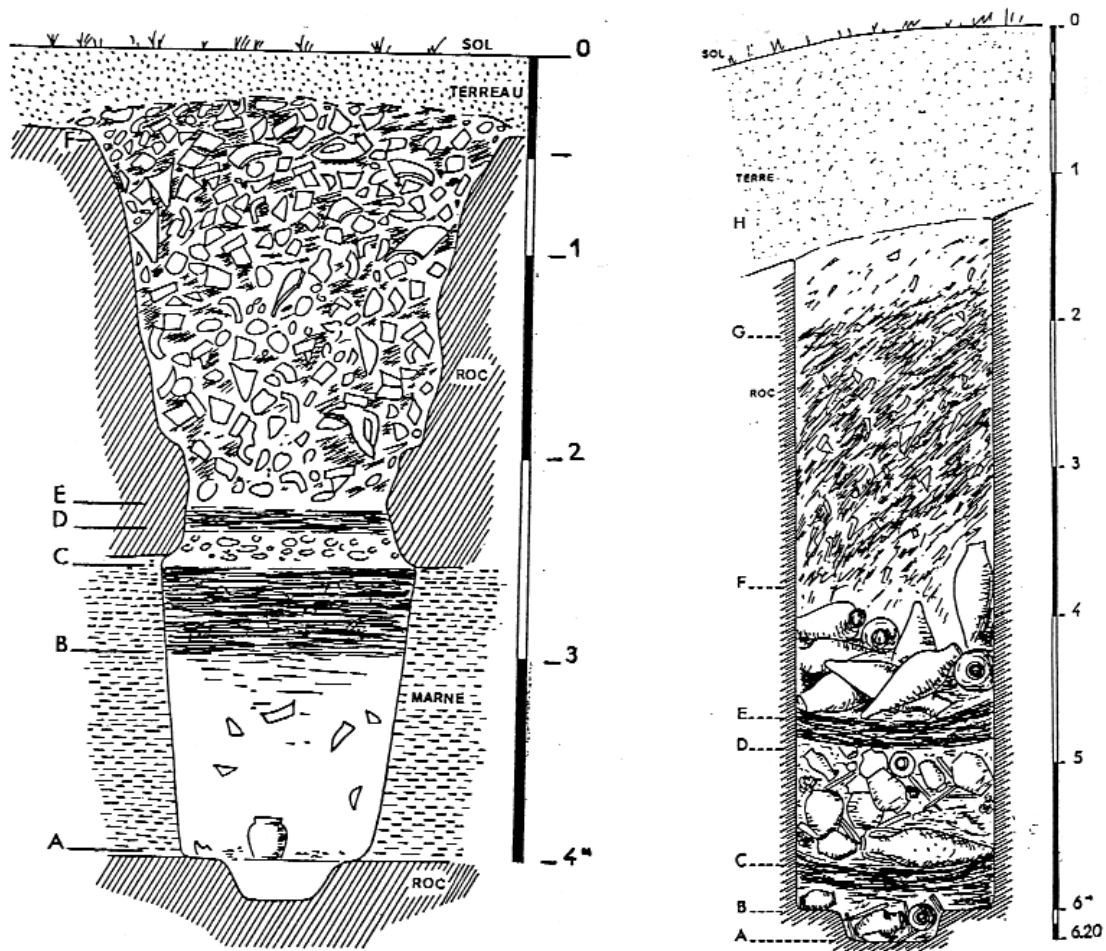


Fig. 5. Des puits de Lamarque à Lectoure (dans LARRIEU-DULER, 1973).

soigneusement découpé au burin à hauteur de l'épaule, sous les anses. L'enfant a été introduit dans le vaisseau, les jambes repliées, puis le col remis en place a été calé par des pierres et le goulot obturé par une tuile (Cat. d'expo., 1982, p. 69). Le même cas a été repéré deux fois à Libourne (n° 38, rue J.-J. Rousseau et un autre site à proximité, Gironde), toujours avec des jeunes enfants: dans la première sépulture, l'amphore, de type *spatheion*, était fermée par un fond de grand vase. Le second gisement propose le même type d'amphore (SION, 1994, p. 194), comme aussi dans une nécropole de Lectoure du IV^e siècle (*Saint-Gény*, Gers) (LAPART, PETIT, 1993, p. 204). A noter qu'à *Saint-Gény*, il y avait également des tombes en terre libre, des coffrages de tuiles, des sarcophages de pierre, des sarcophages de marbre et des cercueils de bois. A Auch (Gers), dans le quartier du *Hallai* situé au centre de la ville romaine, une amphore à huile africaine cylindrique tardive du IV^e siècle, sans doute une Dressel 27, a dû servir

pour une inhumation d'un nouveau-né (LAPART, 1997, p. 43, n. 64). Un autre exemple a été découvert dans cette ville, cette fois dans le quartier de *La Treille* avec une amphore du même type (LAPART, 1984, p. 51-53) (fig. 12). Une nouvelle amphore tardive funéraire a été trouvée dans le département du Gers, à Nougroulet sur le site de *Langouet* (LAPART, PETIT, 1993, p. 107). A l'entrée d'une galerie de la grotte de *Rouffignac* à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (Dordogne), une nécropole gallo-romaine a été constituée de sépultures d'enfants en amphores (GAILLARD, 1997, p. 210). A Dax (*Place Saint-Vincent*, Landes), mêlées à une centaine de sarcophages, de nombreuses amphores, de formes diverses, contenaient cette fois des cendres et des os calcinés (BOYRIE-FÉNIÉ, 1995, p. 83). Enfin, dernièrement à Agen (*Tanneries*, Lot-et-Garonne), une amphore africaine a été découverte parmi des tombes allant du III^e au Ve siècle: elle contenait les restes d'un enfant mort-né.

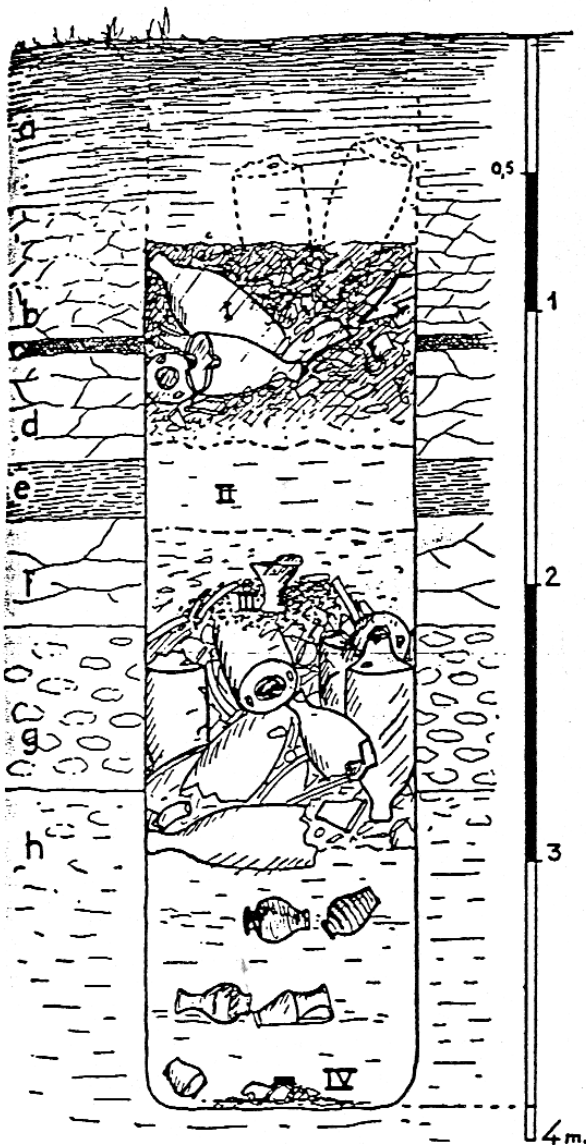


Fig. 6. Le puits IV de Vieille-Toulouse (dans GOMEZ DE SOTO, 1994, p. 173, fig. 3).

Nous recensons également d'autres amphores décollétées. Nous avons parlé des amphores qui ont pu, déjà décollétées, être jetées dans les puits ou celles à qui le col a été enlevé afin de faciliter l'introduction d'un cadavre; nous présentons ici celles qui ont été retrouvées dans cet état sur des types de gisements totalement différents. La plupart du temps, les récipients sont décollétés afin de servir à nouveau de conteneur, cette fois sous la forme de *dolia*, sans doute pour stocker d'autres produits comme les céréales. Ainsi, certaines Dressel 20 d'un site suburbain d'Agen correspondant à un dépotoir lié à des habitations privées (*rue Camille Desmoulins*, Lot-et-Garonne)⁷, une Dressel 20 estampillée venant d'un comptoir bâti à la fin du III^e siècle ap. J.-C. à Auch



Fig. 7. Fosse gallo-romaine avec amphores d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot (cliché C. Piot).



Fig. 8. Détail de la fosse d'Eysses: une amphore Dressel 20 trouée (cliché C. Piot).

(*Mathalin*, Gers) (FERRY, 1993, p. 28, n.5), encore une Dressel 20 d'un autre site d'Auch (*villa A Larajade*, Gers) (BOUDARTCHOUK, 1999, p. 35) et des amphores d'un gisement de Périgueux (*Jay de Beaufort*, Dordogne)⁸ ont servi à cet usage. D'autres ont été utilisées en tant que vide sanitaire, l'exemple le plus célèbre en Gaule étant celui de Saint-Romain-en-Gal (LAUBENHEIMER, 1990, p. 131): ainsi à Cordes (*Prat Boyer*, Tarn), trente Dressel 1A décollétées ont été alignées à plat sur le sol et emboîtées les unes dans les autres (LABROUSSE, 1970, p. 434). On a découvert aussi, dans les dépendances d'un habitat à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), un drain garni de panses d'amphores (LABROUSSE, 1976, p. 482-484). A Agen (Lot-et-Garonne), on trouve quatre amphores, dont une Dressel 20, une Dressel 7/11 et une Gauloise 5,

⁷ Information inédite communiquée en 1993 par J.-Fr. PICHONNEAU.

⁸ *Idem*.

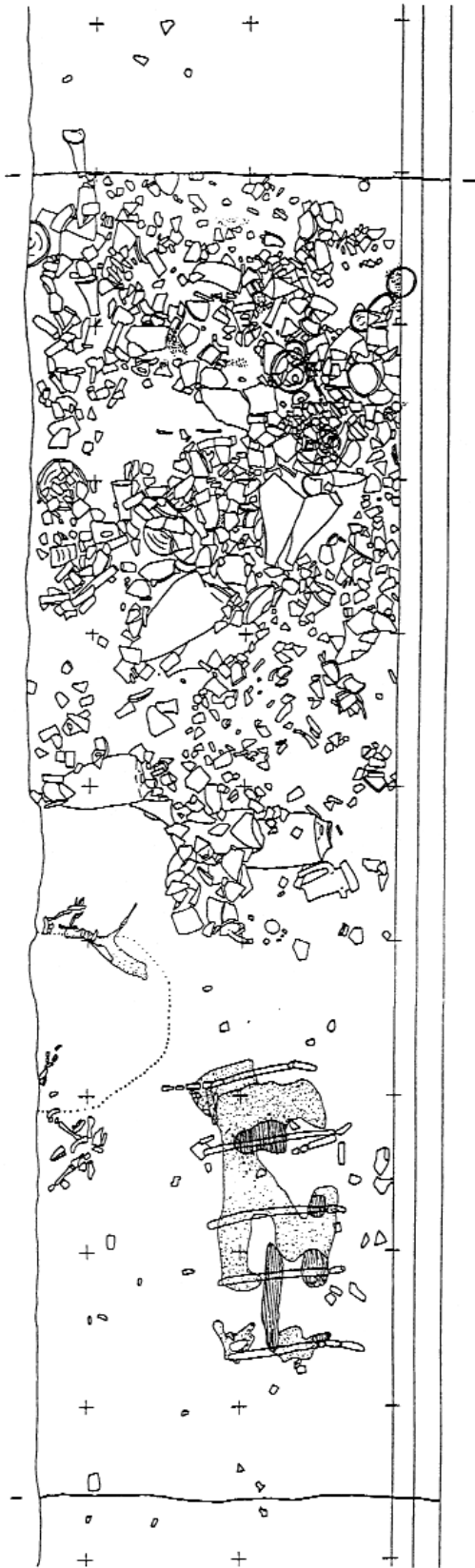


Fig. 9. La «tombe à char» de *Bordeneuve-de-Bory* à Boé (dans BOUDET, 1996).

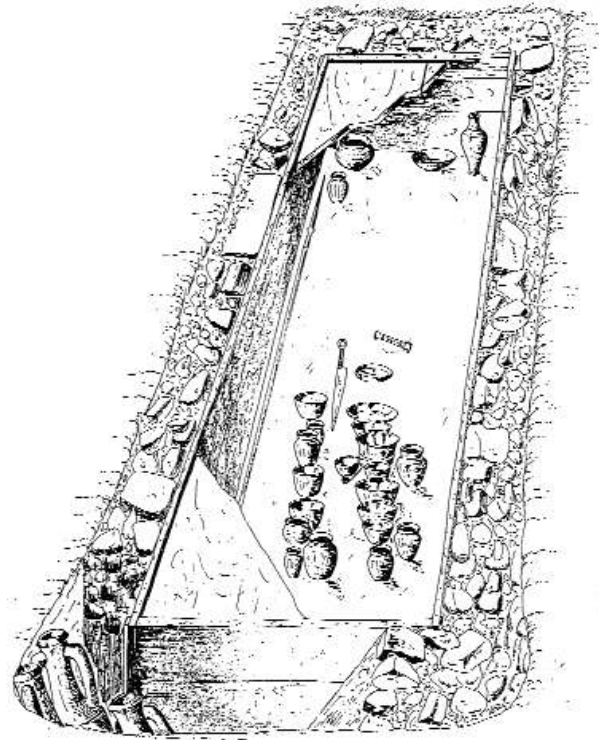


Fig. 10. Proposition de restitution de la sépulture gauloise de Boiroux (dans Dussot et alii, 1993, p. 13, fig. 9).

contre un mur et dans une couche de graviers (COURRY, 1961, p. 381-382). A Arnac-la-Poste (*La Croix du Buis*, Haute-Vienne), deux alignements de fonds d'amphores plantés dans le sol ont été repérés à l'extérieur des angles nord-est et du sud-ouest d'un bâtiment; leur disposition montre qu'ils semblent prolonger l'axe des deux façades du bâtiment par rapport à des zones de circulation. On pourrait donc leur attribuer la fonction de clôtures (Toledo I Mur, 1997-1998, p. 123). Enfin, les amphores peuvent servir dans l'aménagement des berges, à preuve l'alignement de panses de Dressel 1 dressées verticalement à Moirax (*Lécussan*, Lot-et-Garonne)⁹, comme à Trinquette et à Saint-Luce près du Rhône (LAUBENHEIMER, 1998, p. 51-52). Mais nous ne connaissons pas toujours la signification réelle de certaines amphores décollétées, comme c'est le cas pour deux exemplaires découverts à Bordeaux («*La France*»: rue *Porte-Dijeaux*, Gironde)¹⁰.

9) Renseignement donné en 1991 par Mme ESQUIROL, à l'époque conservateur du musée des Beaux-Arts d'Agen.

10) Trouaille communiquée en 1993 par D. BARRAUD.

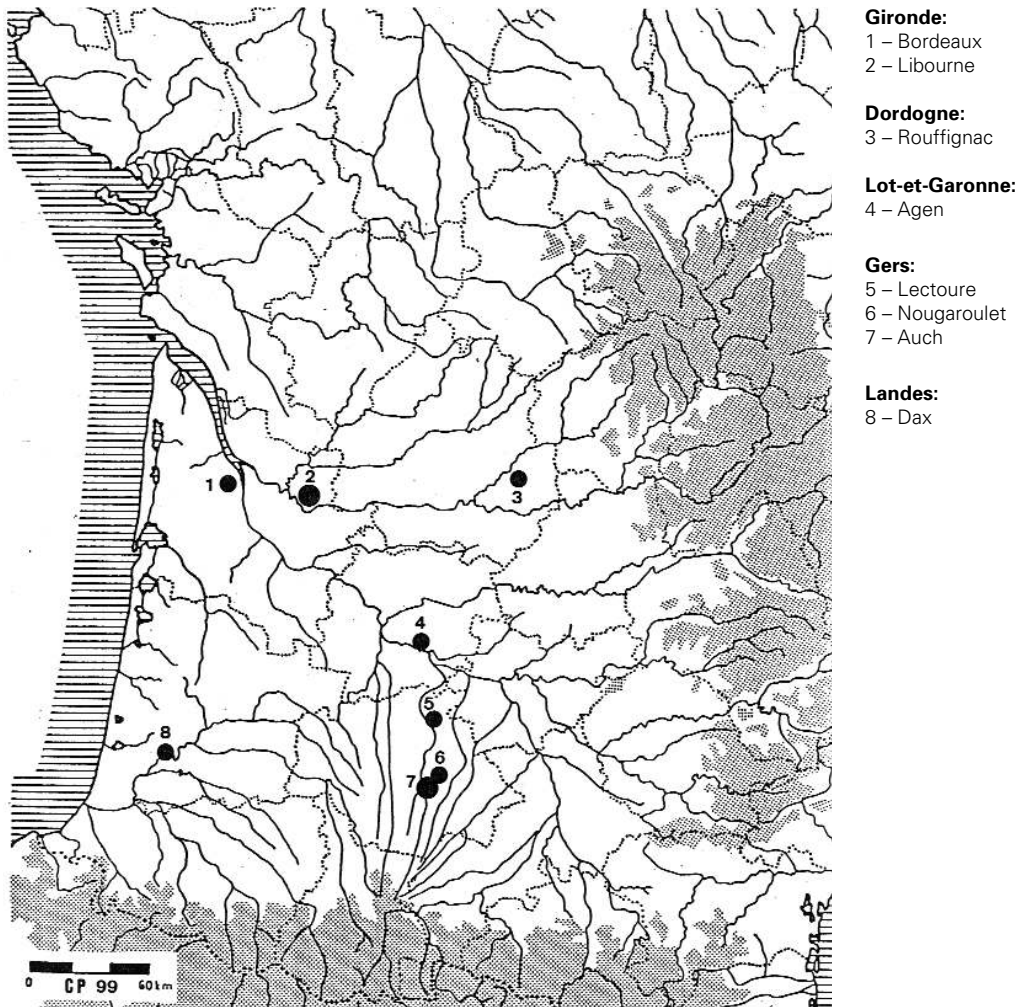


Fig. 11. Les nécropoles de l'Antiquité Tardive qui ont livré des tombes en amphores (carte C. PIOT).

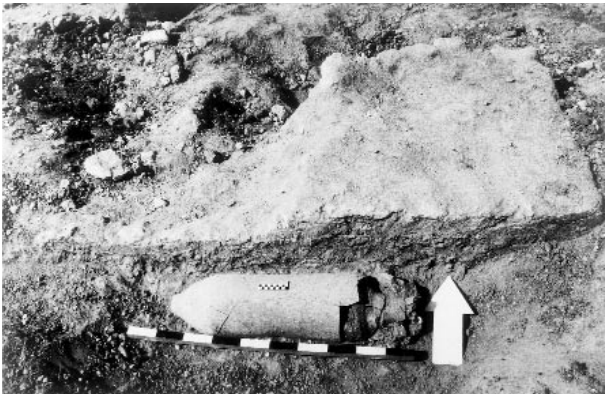


Fig. 12. Tombe en amphore à La Treille à Auch (cliché J. LAPART).

b – Amphores brisées:

Les amphores cassées s'insèrent dans deux rubriques bien distinctes, à savoir «la vie domestique et la construction» ainsi que «l'utilisation cultuelle»: on s'aperçoit alors que les fragments d'amphores déjà brisées ont été réutilisés tels quels, mais que l'on a très bien pu aussi casser volontairement des récipients entiers afin d'obtenir la partie que l'on voulait.

C'est ainsi que nous retrouvons des morceaux d'amphores dans la voûte de certains fours de potiers et dans des radiers de plaques-foyers. Le fait d'avoir découvert à Mouliets-et-Villemartin (*Lacoste*, Gironde) des Dressel 1 brûlées dans un état très fragmenté près des fours de potiers gaulois a conduit Ch. Sireix à s'interroger sur le système de cuisson de la poterie indigène. Il en a conclu, en mettant en liaison ces Dressel 1 brûlées et le fonctionnement

des fours, que ces derniers n'ont pas été munis d'un système de voûte «*mais plutôt d'une couverture horizontale à base de branchages et/ou de gros fragments de vases ou d'amphores*» (SIREIX, 1990, p. 72). L'analyse de certaines Dressel 1A d'Aiguillon (*La Gravisse*, Lot-et-Garonne) nous a amené à la même conclusion (PIOT, 1994, p. 35 et fig. 17 et 18) (fig. 13 a-b). A Saint-Germain-d'Esteuil (*Brion*, Gironde)¹¹ comme à Périgueux (*rue Romaine*, Dordogne) (CHEVILLLOT, 1982), les tessons d'amphores servaient dans les radiers des plaques-foyers. A *Brion*, les amphores étaient mêlées, sous le niveau d'argile, à d'autres céramiques et à des huîtres; à Périgueux, les débris de Pascual 1 étaient disposés à plat comme un dallage pour constituer le radier. Quant à certaines Dressel 1 d'Arnac-la-Poste (*La Croix du Buis*, Haute-Vienne), elles sont utilisées comme matériel réfractaire dans l'aménagement de structures de combustion (TOLEDO I MUR, 1997-1998, p. 123).

Les amphores sont également utilisées pour la construction de murs, de sols et de routes. A Centrès (*Miramont*, Aveyron), on les trouve dans les murs d'un pigeonnier¹² et au Mas-d'Agenais (*Aubié*, Lot-et-Garonne), dans un mur qui est actuellement celui d'un cellier (PIOT, 1992, p. 186-188 et pl. 15') (fig. 14); à Arnac-la-Poste (*La Croix du Buis*, Haute-Vienne), à trois endroits différents du site, des panses de Dressel 1 sont utilisées pour la préparation de sols (TOLEDO I MUR, 1997-1998, p. 123); à Montmaurin, plusieurs amphores ont servi, avec leurs morceaux disposés à plat, de revêtement pour les allées de la cour d'honneur du IV^e siècle de la *villa* (FOUET, 1983, p. 235); à Auch, dans la ville basse (Gers), des cabanes sont accompagnées de foyers bâtis avec des débris de gréco-italiques et de Dressel 1 (LAPART, PETIT, 1993, p. 53), à Soulmès (*Lolmède*, Lot), elles constituent peut-être le sol d'une cabane (LABROUSSE, 1976, p. 493) alors qu'à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), deux pointes de Dressel 1 appartiennent à la piste gauloise antérieure à la voie romaine *Segodvnm-Cessero* (SILLIERES, VERNHET, 1985).

D'autres amphores ont été découvertes dans des fossés, notamment dans ceux du camp romain de Villeneuve-sur-Lot (*Eysses*, Lot-et-Garonne)¹³, à Veyrac (*La Ferme de Chatrusse*, Haute-Vienne) (DESBORDES, PERRIN, 1990), à Rodez (*La Caserne Rauch*, Aveyron) où il s'agit d'un fossé rectiligne de 72 m de longueur qui aboutit dans un puits (GRUAT *et alii*, p. 81-94 et p. 102-104)¹⁴ et dans ceux du grand établissement romain de Rabastens (*Las Peyras*, Tarn) (LA-



Fig. 13. Tesson d'amphores Dressel 1 brûlés à Aiguillon (clichés C. Piot).



Fig. 14. Mur construit avec des amphores à Aubié au Mas-d'Agenais (cliché C. Piot).

BROUSSE, 1974, p. 494-495). La pratique de jeter des amphores dans des fossés est relativement courante puisque le même phénomène s'est produit au *Verbe-Incarné* à Lyon où cinq cents Dressel 1 ont été jetées d'un coup dans un fossé (GOUDINEAU, 1989, p. 50-52). Leur servent-elles de remblaiement ou de drains, comme le pense J.-Fr. Garnier pour *Eysses*,

11) Information inédite donnée en 1993 par J.-Fr. PICHONNEAU.

12) Renseignement communiqué en 1992 par Ph. GRUAT.

13) Information inédite donnée en 1991 par J.-Fr. GARNIER.

14) «... à plusieurs reprises, des cols d'amphores furent découverts encastrés dans les fonds de ces mêmes contenants, positions vraisemblablement non fortuites» (p. 85); «... cavités [neuf fosses, trois puits, un fossé] aménagées aux seules fins de recevoir les dépôts organisés observés» (p. 103).

ou ont-elles une autre fonction, peut-être religieuse, comme l'affirme Ph. GRUAT pour Rodez? Sans doute que la vocation des amphores jetées dans les fossés change selon l'époque et la caractérisation du site. En effet, un fossé d'*oppidum* n'a pas obligatoirement la même fonction qu'un fossé de camp militaire. A Rodez, les dimensions modestes, les données topographiques qui interdisent d'y voir un ouvrage hydraulique et le fait qu'il ait un comblement identique aux puits et autres fosses interprétées comme cavités rituelles indiquent que le fossé a, ici, une fonction bien différente de celle des fossés du camp militaire d'*Eysses*, *a priori* plus utilitaire. Mais n'y a-t-il pas à Rodez un présupposé de l'auteur qui veut absolument y voir un fonction rituelle? A Lyon cependant, les fossés comblés d'amphores ont été interprétés comme relevant du domaine cultuel (METZLER *et alii*, 1991, p. 83-84).¹⁵

15) L'hypothèse semble confortée par la découverte d'un important lot d'amphores dans le fossé d'enclos du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (POUX, 1999, p. 26).

Des fragments d'amphores ont également été découverts dans des sépultures à incinération, en l'occurrence dans deux *tumuli* de Viala-du-Pas-du-Jaux (*La Vialette*, Aveyron) (LABROUSSE, 1972, p. 478-479) et dans deux sépultures de Grand-Bourg (*Petit-Cloux* ou *Petite-Ribbe*, Creuse) (HERNANDEZ *et alii*, 1984).

Des fragments d'amphores, exclusivement des Dressel 1, ont été aussi mis au jour dans d'autres contextes, à savoir les mines et les grottes utilisées ou fréquentées à l'époque gauloise. Les galeries de certaines mines (vingt-deux) sont jonchées de tessons d'amphores (fig. 15): il en existe cinq dans le département du Tarn [*La Baudassen*, *Carréliètsés*, *Trou des Anglais*, *La Ferrandié* à Ambialet (LABROUSSE, 1974, p. 488; LAUTIER, 1975), *Le Prunié* au Fraysse (Lequément, 1988, p. 78)], neuf dans celui d'Aveyron [*Bouche-Payrol* à Camarès (HEDAN, VERNHET, 1975), *Azinières* à Saint-Beauzély (HEDAN, VERNHET, 1975), *Babouning*, *Limasette*, *Puits-Bernat* à Millau (HEDAN, VERNHET, 1975), *La Fage*, *Cénomès*,

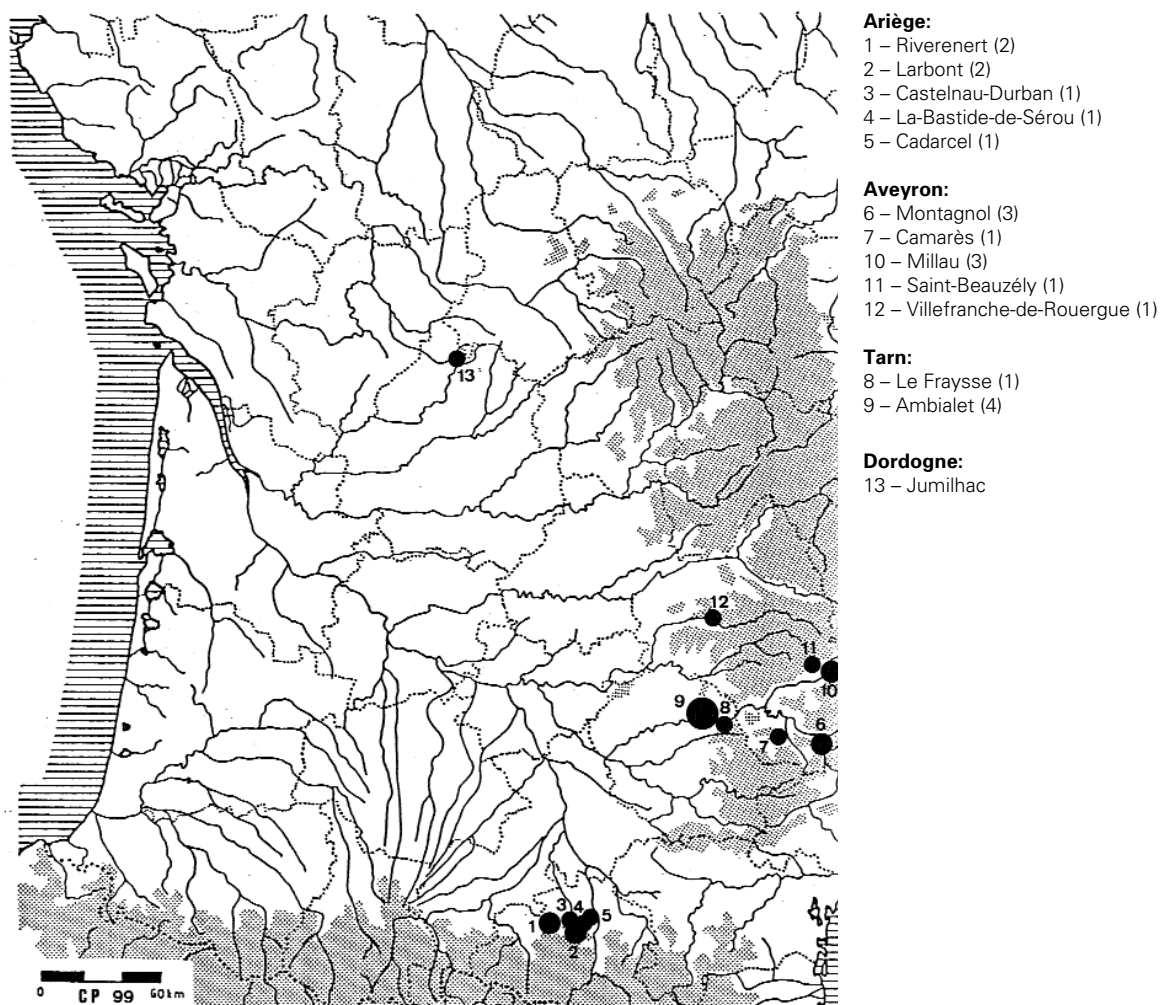


Fig. 15. Les mines du Sud-Ouest de la Gaule qui ont livré des amphores Dressel 1 (carte C. PIOT).

Grand-Mourgis à Montagnol (LABROUSSE, 1974, p. 462; HEDAN, VERNHET, 1975), *La Maladrerie* à Villefranche-de-Rouergue (LEQUÉMENT, 1988, p. 24)], sept dans celui de l'Ariège [*Le Goutil* à La-Bastide-de-Sérou (LEQUÉMENT, 1983, p. 473; Guibault, 1987), *Le Coffre* à Cadarcel (LEQUÉMENT, 1983, p. 473), *Rougé* à Castelnaud-Durban (LEQUÉMENT, 1983, p. 473), *Hauttech*, *La Tuilerie* à Larbont (LEQUÉMENT, 1983, p. 473), *Les Abères*, *L'Argenterie* à Riverenert (LEQUÉMENT, 1983, p. 473-474)] et une dans le département de la Dordogne [*Les Fouilloux* à Jumilhac (CAUJET, DIDIER-JEAN, 1992, p. 46)] comme le sol de beaucoup de grottes (vingt-et-une) situées en majorité dans les Grands Causses de la frange sud-ouest du Massif Central (fig. 16): c'est le cas de cinq cavités d'Aveyron [*L'Ancize II* à Campagnac (LABROUSSE, 1974, p. 454-455), *Abri des Condamines* à Cornus (LABROUSSE, 1978, p. 390), *Gleio del Maou* à Ols et Rhinodes (LEQUÉMENT, 1988, p. 18), *Rajal del Gorp* à Millau (LEQUÉMENT, 1988, p. 14), *Sargel* à Saint-Rome-de-Cernon (LEQUÉMENT, 1988, p. 22)], de huit abris de

Dordogne [*Les Falaises Marqueyssac-Tarde* à La Roque-Gajeac (GAILLARD, 1997, p. 209), *Rouffignac* à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac (CHEVILLOT, 1981, p. 52; LEQUÉMENT, 1988, p. 42; GAILLARD, 1997, p. 209-210), *Reignac* à Tursac (GAILLARD, 1997, p. 251), *La Male Coste* à Saint-Amand-de-Coly (GAILLARD, 1997, p. 211), *Eydze des Prés de Lafont* à Grèzes (GAILLARD, 1997, p. 129), *Péchialet* ou *Grotte du chien* à Groléjac (GAILLARD, 1997, p. 130), *La Roque-Saint-Christophe* à Peyzac-le-Moustier (GAILLARD, 1997, p. 193), *La Martine* à Domme (CHEVILLOT, 1981, p. 52; LEQUÉMENT, 1988, p. 38; GAILLARD, 1997, p. 113)], de quatre grottes du Lot [*Grotte de Sainte-Eulalie* à Sainte-Eulalie (LEQUÉMENT, 1988, p. 49), *Laroque* à Montvalent (LEQUÉMENT, 1988, p. 52), *Pech des Teulières* à Reyrevignes (LEQUÉMENT, 1988, p. 52), *Curé* à Corn (LAGARRIGUE, SALGUES, 1996, p. 117)], celle du Tarn [*Grotte de Lacalm* à Aiguefonde (LEQUÉMENT, 1988, p. 71)], celle de l'Aude, située près des Pyrénées [*Grotte II du Roc-Blanc* à Véraza (RANCOULE, 1980, p. 115, n. 146)], celle du Lot-et-Garonne [*Casse-Bartas* à

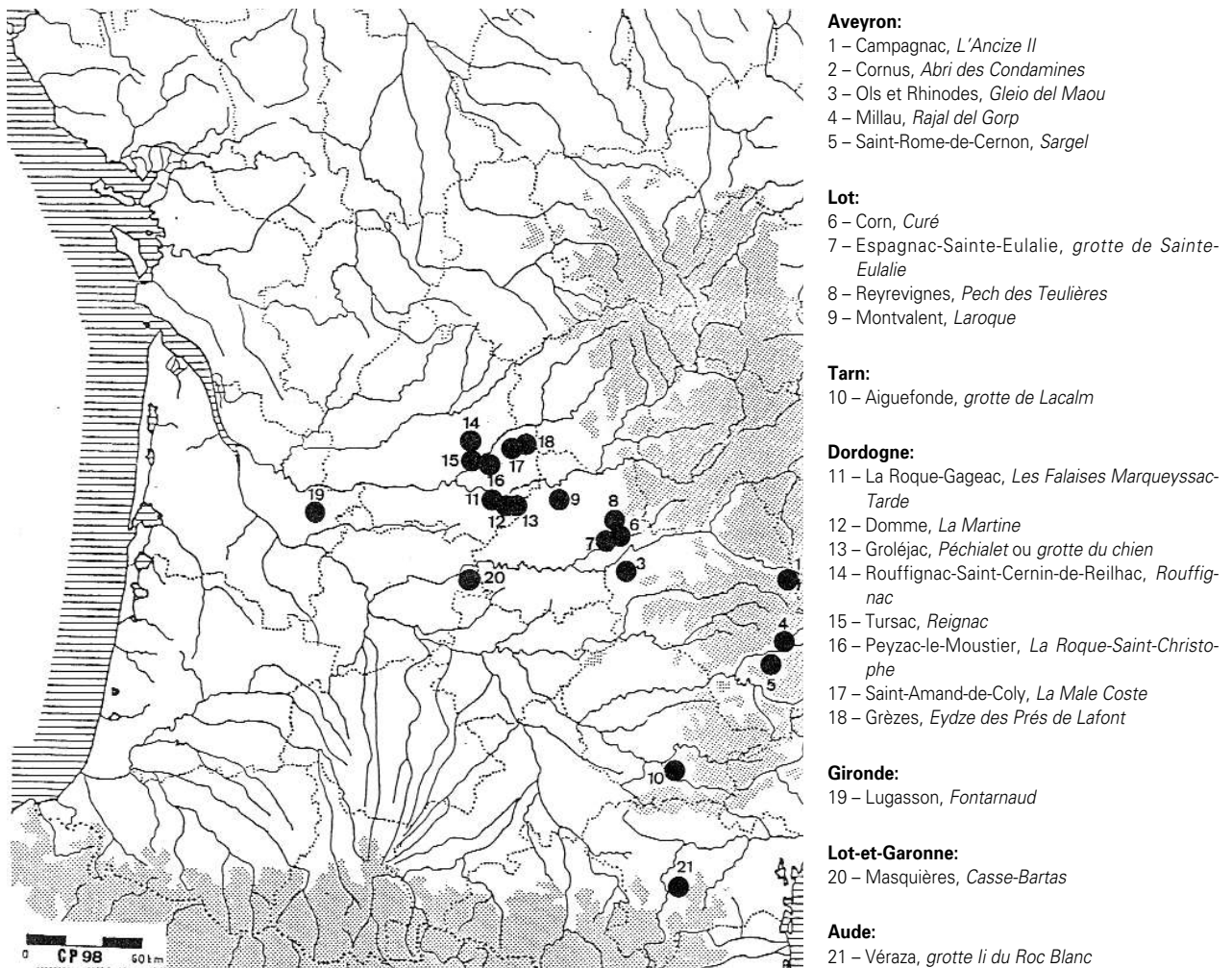


Fig. 16. Les grottes du Sud-Ouest de la Gaule qui ont livré des amphores Dressel 1 (carte C. Piot).

Masquières (PIOT, HUMBERT, *à par.*) et de celle de Gironde [*Fontarnaud* à Lugasson (SION, 1994, p. 310-311)]. Nous expliquerons plus loin la présence d'amphores vinaires dans des lieux où elles n'ont apparemment pas de raison d'être.

2 – Les transformations:

Nous venons de recenser toutes les formes de réutilisation opérées à partir d'amphores entières ou cassées mais sans qu'elles n'aient subi pour autant de très grandes transformations. Nous allons maintenant analyser les types de transformation possibles rencontrés dans le Sud-Ouest de la Gaule.

a – Réutilisations dans la vie économique et sociale:

Nous classons dans cette rubrique toute une série de petits objets générés par des transformations aussi diverses qu'astucieuses.

Ce sont les pilons ou broyeurs/polissoirs qui viennent en tête de cet inventaire. Sept gisements ont en effet livré des anses et/ou des pointes de Dressel 1 dont les extrémités ont été soigneusement polies (elles portent des traces d'usure très nette) afin d'obtenir de véritables outils faciles à saisir à la main et suffisamment résistants. Les sites sont les suivants: Rodez (*Caserne Rauch*, Aveyron: des fonds de Dressel 1) (GRUAT *et alii*, 1991, p. 86), Villeneuve-sur-Lot (*Eysses*, Lot-et-Garonne: un pivot de Dressel 1) (PIOT, HUMBERT, 1996, p. 43), Masquières (*Casse-Bartas*, Lot-et-Garonne: une pointe de Dressel 1) (PIOT, HUMBERT, *à par.*) (fig. 17a-b), Aiguillon (*La Gravisse*, Lot-et-Garonne: trois anses de Dressel 1) (PIOT, 1994, p. 35 et fig. 19) (fig. 18), Le Mas-d'Agenais (*Révenac*, Lot-et-Garonne: quelques anses de Dressel 1)¹⁶, Mouliets-et-Villemartin (*Lacoste*, Gironde: des anses et des pointes de Dressel 1) (SIREIX, SIREIX, 1984, p. 62), Bordeaux (*Allées de Tourny*, Gironde: sept anses et neuf pivots de Dressel 1) (LAUBENHEIMER, WATIER, 1991, p. 10 et fig. 6) et Saint-Germain-d'Esteuil (*Brion*, Gironde)¹⁷. A L'Isle-Bouzon (*Corné*, Gers), une anse d'amphore a été utilisée comme aiguiseur (LASSURE, 1998, p. 120, fig. 81, n°1) (fig. 19).

A Saintes (*Ma Maison*, Charente-Maritime), on a aussi fait l'action de polir, mais cette fois, afin de supprimer le pied d'une Pascual 1 pour réutiliser la panse comme récipient (LAURANCEAU, 1988, p. 271).

Les fragments de panse d'amphores sont parfois aussi découpés en rond pour obtenir des jetons ou des rondelles. Ainsi transformés, ils peuvent servir

d'opercules pour obturer l'ouverture de certains récipients. Ces bouchons ont été trouvés à Mouliets-et-Villemartin (*Lacoste*, Gironde) (SIREIX, SIREIX, 1984, p. 62), dans le puits n° 3 de Lectoure (*Lamarque*, Gers) (Lapart, Petit, 1993, p. 207), sur la *villa A Larajade* à Auch (Gers: un pilon de Dressel 1B) (BOUDARTCHOUK, 1999, p. 35) et dans le fameux fossé de Rodez (*Caserne Rauch*, Aveyron) (GRUAT *et alii*, 1991, p. 86). D'autres fragments d'amphores ont également été découpés pour devenir, à L'Isle-Bouzon (*Corné*, Gers), des fusaiöles (LASSURE, 1998, p. 388, fig. 335).

Certaines pointes de Dressel 1 ont été trouées pour servir de pesons sur le site gallo-romain de Petit-Bersac (*Les Genévriers*, Dordogne)¹⁸. Le même cas existe à Agen (*L'Ermitage*, Lot-et-Garonne) où des fonds et des anses de Dressel 1, plus rarement de Dressel 2-4 et de Pascual 1, troués et devenus des pesons, ont été utilisés comme lests pour envoyer les seaux au fond d'un puits mérovingien (BOUDET, 1996, p. 38).

b – Réutilisations anecdotiques:

Les amphores ont même été transformées en objets assez incongrus au regard de la vocation première de ces récipients. En effet, un pied d'amphore (FLIES, 1971) et l'anse d'une Dressel 20¹⁹ de Villeneuve-sur-Lot (*Eysses*, Lot-et-Garonne) ont été travaillés jusqu'à devenir des phallus, ce qui s'inscrit parfaitement dans la tradition iconographique romaine de l'obscène, plusieurs fois constatée ailleurs dans le monde romain, qui est peut-être ici liée à la population militaire; la panse d'un conteneur a également servi d'urinoir à Millau (*La Graufesenque*, Aveyron)²⁰; à Cahors (Lot), la partie inférieure complète d'une Dressel 23 a été réutilisée comme cendrier (CATALO, BOUDARTCHOUK, 1996, p. 138).

II – LA REUTILISATION ET LES HOMMES:

Nous venons de voir de nombreuses formes de réutilisations possibles. Mais qui procède à cela et dans quel contexte?

18) Renseignement inédit communiqué en 1993 par N. RENAUD et F. VALENTIN, auteurs d'un T.E.R. sur Petit-Bersac (RENAUD, F. VALENTIN, *Petit-Bersac. Etude topographique et céramologique*, T.E.R. de Maîtrise, Université de Bordeaux III, 1989, dactylographié, inédit).

19) Découverte communiquée en 1994 par M. HUMBERT.

20) Information donnée en 1992 par PH. GRUAT.

16) Renseignement inédit communiqué en 1993 par B. ABAZ.

17) Information inédite donnée en 1993 par J.-Fr. PICHONNEAU.

1 – Les liens entre les types de gisements et les formes de réutilisation:

Les différentes réutilisations semblent relativement liées à la nature du site sur lequel on a découvert les amphores transformées. En effet, selon la caractérisation et la vocation du gisement, les réutilisations changent.

a – Habitats et réutilisation:

Les habitats, qu'ils soient grands, petits, ouverts, fermés, liés à un camp ou à une zone de fours de potiers, ont le plus massivement livré des amphores réutilisées. Et c'est généralement là que l'on trouve les transformations en petits objets. Sur huit gisements à avoir fourni des polissoirs, sept sont des habitats. Toutes les rondelles ont été découvertes aussi sur des habitats comme d'ailleurs les Dressel 20 transformées en *dolia* ou encore les amphores réutilisées dans les radiers et les voûtes de fours. Beaucoup d'habitats ont donc livré tous ces petits ustensiles. En fait, les réutilisations sont adaptées aux structures: par exemple, les amphores quasi entières des puits correspondent certainement aux offrandes religieuses, les petits objets plutôt à la vie domestique.

b – Nécropoles et réutilisation:

Dans notre inventaire, presque toutes les amphores servant comme sépultures à inhumation le sont pour des cadavres d'enfants (fig. 11): c'est le cas de *Saint-Seurin* à Bordeaux, *Saint-Gény* à Lectoure, *Le Hallai* à Auch, *Rouffignac* à Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac, des *Tanneries* à Agen et celles de Libourne, ce qui fait un total de six sites sur huit où l'on est sûr de la vocation des amphores. Pour les deux autres, les références bibliographiques ne mentionnent pas l'âge du défunt: le doute est donc permis, mais il n'est pas interdit de penser qu'il s'agit d'ossements d'enfants encore une fois.

Parmi les six nécropoles pour lesquelles nous savons que les amphores contiennent des cadavres de jeunes, deux points communs se dégagent: l'âge des défunts ainsi inhumés (il s'agit même parfois de nouveaux-nés) et la date des nécropoles (elles sont toutes du IV^e siècle). Une seule différence est à noter: le type d'amphore utilisée, ce qui tend à prouver qu'il n'y a pas de recherche d'un quelconque symbole par rapport au produit contenu auparavant dans le récipient (vin ou huile), mais que l'on a utilisé les amphores importées à l'époque, la plupart étant des *spatheia* ou des Dressel 27.

On peut maintenant se demander pourquoi des cadavres étaient inhumés dans des amphores. A supposer qu'il s'agisse d'adultes dans les deux né-

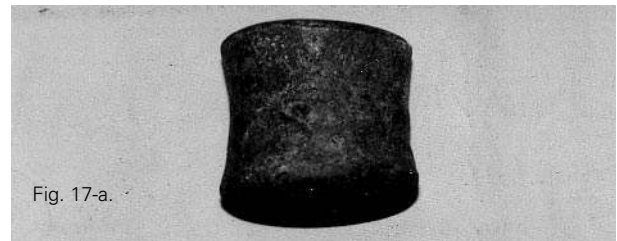


Fig. 17-a.

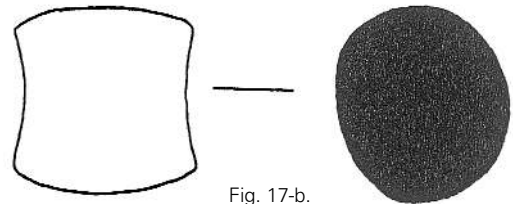


Fig. 17-b.

Fig. 17. Pilon à Casse-Bartas à Masquières (17a: cliché C. Piot; 17b: dessin C. Piot).

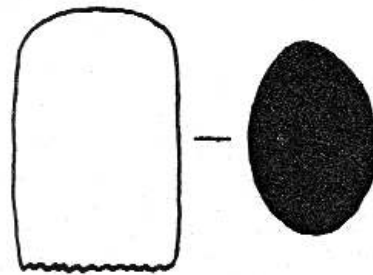


Fig. 18. Pilon à La Gravisse à Aiguillon (dessin C. Piot, dans Piot, 1994, p. 35, fig. 19).

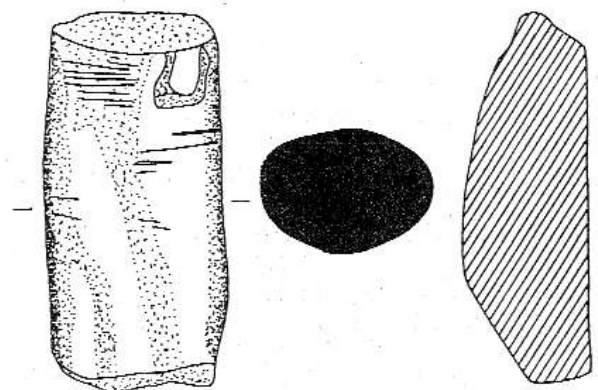


Fig. 19. Aiguiseur à Corné à L'Isle-Bouzon (dans LASSURE, 1998, p. 120, fig. 81, n° 1).

croques pour lesquelles l'âge du défunt nous est inconnu, et comme nous constatons que dans la même nécropole se trouvent à la fois des sarcophages et des amphores, parfois aussi d'autres types de tombes, nous pourrions imaginer que les gens faisaient avec «les moyens du bord» et disposaient des ressources locales: il n'y avait pas assez de sarcophages, alors ils prenaient des amphores. Nous pourrions cependant être en présence d'une différenciation sociale, comme c'est parfois le cas pendant le Haut Moyen-Âge (JAMES, 1991, p. 150), avec une distinction voulue entre les riches, inhumés dans les sarcophages, et les pauvres, laissés dans des amphores et des tombes en terre libre. Mais la logique nous amène à penser autrement. Sur huit nécropoles, six présentent des sépultures d'enfants en amphores, et nous pouvons raisonnablement estimer que les deux autres sites font de même. L'utilisation des amphores s'explique alors à la fois par la taille et le statut de l'enfant: un enfant qui est petit ne nécessite peut-être pas que l'on dépense pour lui un sarcophage alors que se trouve sur place une amphore maniable, plus légère qu'un sarcophage et qui ne sert plus à rien une fois vidée de son contenu. L'hypothèse reste néanmoins à vérifier.

c – Grottes, mines et réutilisation:

Plus surprenante est la présence d'amphores, exclusivement de Dressel 1, dans les grottes et les mines.

En général, toutes les grottes qui ont connu une occupation ou une fréquentation au second âge du Fer avaient déjà été habitées pendant le Néolithique, l'âge du Bronze et bien souvent le premier âge du Fer. Dans le Sud-Ouest de la Gaule, les grottes occupées durant la période gauloise se trouvent, généralement, dans les terrains karstiques des grands Causses du Massif Central. Il est possible que le choix de l'emplacement se soit fait en fonction de la salubrité, meilleure au deuxième âge du Fer dans ces zones-là. Avant d'étudier l'utilisation de l'amphore dans un rituel bien précis, celui des libations, on pourrait répondre aussi, à la question de l'utilisation exacte des cavernes, en comparant la localisation des grottes ayant livré des Dressel 1 et celle des voies de communication ainsi que des centres de redistribution des amphores. La majorité des grottes est près des cours d'eau. Les abris les plus retirés dans les terres sont ceux de *Fontarnaud* en Gironde et de *Rouffignac* en Dordogne. Mais, même à proximité des rivières, les grottes sont relativement à l'abri et en retrait. Les pratiques de libations peuvent se faire sans problème dans ces lieux protégés. D'autre part, ces cavernes, situées à proximité des grands axes de distribution des amphores Dressel 1, sont généralement près des habitats gaulois qui ont livré en masse ce type d'amphores. Les distances pour

atteindre les grottes sont donc assez courtes, les manipulations afin d'amener les récipients devenant moins risquées: ainsi *Casse-Bartas* à Masquières entre Villeneuve-sur-Lot et la grande zone Luzech/Cahors/Murcens/Vers, *Lacalm* à Aiguefonde près de Sorèze et de Castres, *Sargel* à Saint-Rome-de-Cernon ainsi que *Rajal del Gorp* à Millau tout près de plusieurs habitats de Millau (*Granède, Boissans, Montels* ou encore *La Graufesenque...*), *Fontarnaud* à Lugasson légèrement au sud du secteur Saint-Etienne-de-Lisse/Mouliets-et-Villemartin/Eynesse et *Roc-Blanc* à Véraza non loin de Carcassonne, *Castelnaudary*, *Bram* et de *Rouffiac-d'Aude*. La situation est plus complexe pour le Périgord: les grottes ayant livré des Dressel 1 sont situées dans la vallée de la Dordogne et dans celle de la Vézère, mais assez loin d'Atur et de Saint-Médard-de-Mussidan, soit disant «entrepôts à amphores vinaires» (mais en sont-ils réellement?). Des portages terrestres ont pu faciliter les transports. D'ailleurs existe une route Périgueux-Agen certainement construite sur un ancien chemin gaulois. Les habitants de ces agglomérations gauloises sont peut-être les mêmes qui viennent pratiquer les libations dans les grottes «aménagées» à cet effet, à moins que les abris ne soient réellement prévus à l'accueil d'une population qui y séjourne plus de temps. Dans tous les cas, ces cavernes présentent certaines similitudes, tant géographiques que typologiques; nous analyserons celles-ci plus loin avec plus de précisions.

Pendant le Haut-Empire, les mines d'argent, de cuivre et d'or sont sous l'autorité du fisc romain²¹. Mais qu'en est-il à l'époque gauloise? César signale les mines de fer et le savoir-faire des métallurgistes bituriges (*B.G.*, VII, 22); Strabon témoigne du remarquable travail du fer chez les Pétrucos (IV, 2, 2); bien plus tard, Ausone parle de l'orpaillage dans les sables aurifères du Tarn (*Mosella*, v. 465). L'argent, l'or, le plomb et le cuivre des Rutènes (Strabon, III, 2, 8; IV, 2, 1)²², l'or d'Ariège (Strabon, IV, 2, 2)²³ ou du nord du département de la Dordogne (CAUJET, DIDIER-JEAN, 1992) sont recherchés, si l'on suit Diodore de Sicile, pour être échangés contre les amphores (V, 26, 3). Mais, il ne faut pas oublier que ces minerais servent également à alimenter les émissions moné-

21) On le sait grâce à l'inscription trouvée en 1890 à Labastide-l'Évêque (*Puech de Serre*, Aveyron), dans une zone de district minier exploitant des filons de plomb argentifère. On apprend que les exploitations rutènes du Villefranchois sont, sous Tibère, la propriété du fisc romain. Y travaille une main-d'œuvre servile, dirigée par un intendant d'origine orientale nommé *Zmaragdus* qui assure aussi les fonctions de chef de la corporation et peut-être de comptable du domaine minier (MORASZ, 1993, p. 142).

22) Les Gaulois se vantent eux-mêmes de détenir dans les Cévennes des mines d'or aussi riches que celles de la Turdétanie (III, 2, 8).

23) Et aussi : «...Tarbelli possèdent les mines d'or les plus productives de toutes» (IV, 2, 1).

taires locales²⁴. Pour certains chercheurs, la présence de Dressel 1 dans les mines est l'attestation que les amphores sont les «monnaies d'échanges» contre les minerais (BATS, 1986; TCHERNIA, 1986, p. 93). S'il semble évident que les précieux métaux ont dû servir à payer des importations de vin italique, il n'est pas certain que le fait de découvrir des amphores vinaires dans les galeries des exploitations soit la preuve irréfutable de cet échange. Et si dans les Pyrénées, la relative abondance des ressources minérales est reconnue, on pense qu'elle a sans doute été surestimée à partir des observations des minéralogistes du XVIII^e siècle (FABRE, 1994, p. 55)²⁵. De

24) Par exemple les monnaies en argent au cheval et à la légende *CUBIO* certainement des Nitiobroges, des Pétrucos «au sanglier» ou «au monstre hybride», des Cadurques «à tête triangulaire» ou encore des monnaies en bronze du Picton *Contoutos*, des Santons *Annicoios* et *Luccios*, du Cadurque *Lucterios* ou du Rutène *Tatinos*.

25) Cela dit, une exploitation d'alluvions aurifères a été découverte à Cambo-les-Bains et un site lié à l'extraction du cuivre à Urepel semble avoir été mis en activité dès l'époque augustéenne (FABRE, 1994, p. 55-56).

plus, les minerais ne sont pas les seuls produits qui intéressent les Romains. Les esclaves peut-être²⁶, mais surtout les céréales, les textiles, les peaux, les bois, peut-être le sel du littoral atlantique, sans doute aussi des outils et des armes²⁷, servent autant, sinon plus, de contreparties au commerce du vin italique (fig. 20). Pline l'Ancien note l'importance du lin

26) Diodore de Sicile affirme que les amphores sont échangées contre des monnaies et aussi des esclaves, ce qu'A. TCHERNIA confirme par la présence de Spartacus et d'autres esclaves gaulois en Italie à une époque où le commerce des Dressel 1 en Gaule est florissant, c'est-à-dire vers les années 80/70 av. J.-C. Nous trouvons surprenant que soit accréditée cette théorie pour plusieurs raisons: nous ne possédons sur ce sujet que le texte, pas toujours fiable, de Diodore; combien d'esclaves fallait-il au vu du nombre de Dressel 1 exportées? Et même si le vin est un boisson luxueuse, l'esclave n'est-il pas aussi un «produit» important au yeux de son maître?

27) J.-L. BRUNAUT et B. LAMBOT expliquent que «le Picénium s'armait avec des produits gaulois, Rome probablement en partie» au point même que «l'armement du Romain avait été fortement influencé par celui des Celtes» (BRUNAUT, LAMBOT, 1987, p. 31).

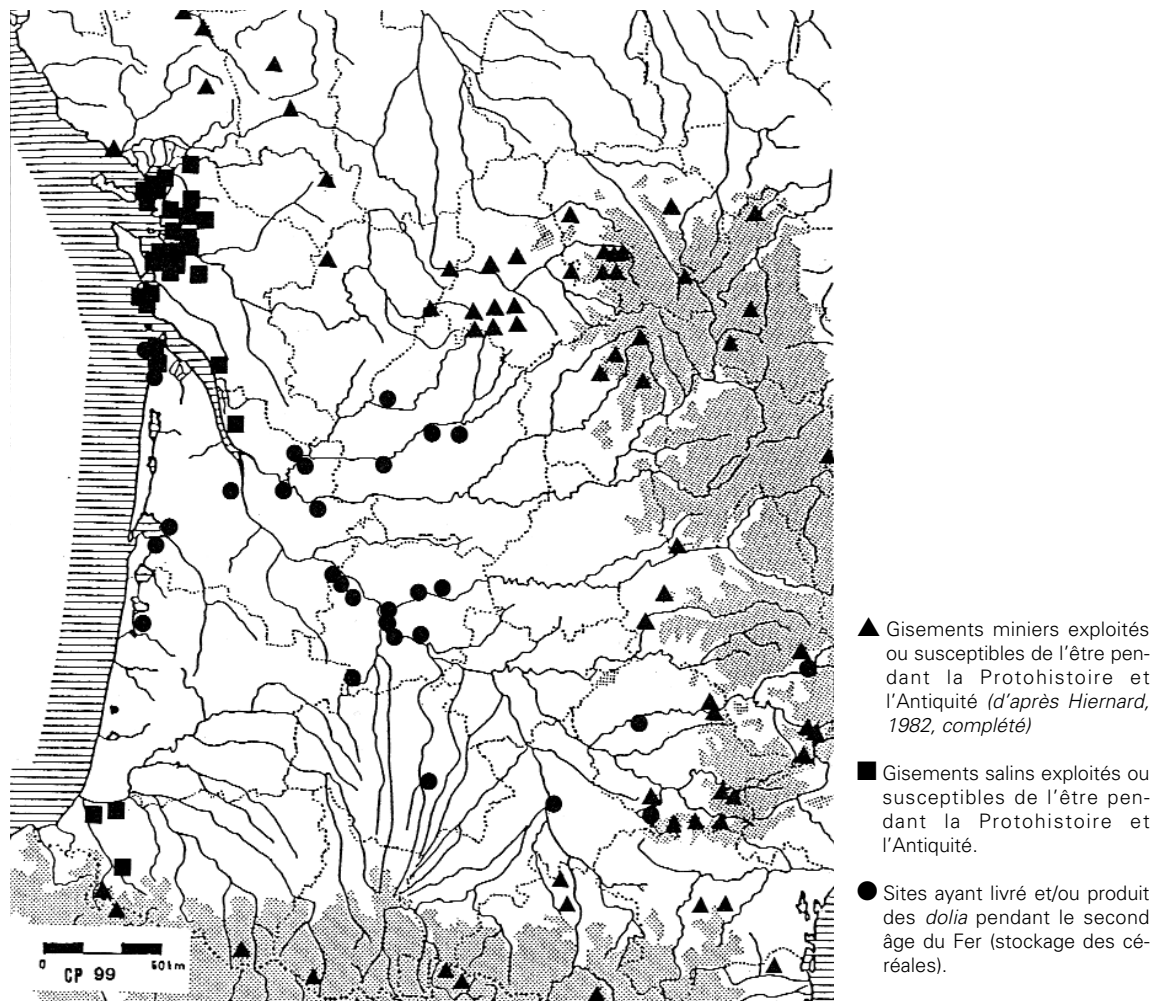


Fig. 20. Les productions du Sud-Ouest de la Gaule pendant la Protohistoire et l'Antiquité (carte C. P107).

gaulois dans la fabrication des voilures et dans l'utilisation, chez les Romains, des matelas et des rembourrages fabriquées à partir du lin cadurque (*H.N.*, XIX, 8;13)²⁸, Strabon en fait de même (IV, 2, 2) et vante les richesses agricoles du Bassin aquitain (IV, 2, 1), Cicéron apprend que, dans les années 70/60 av. J.-C., les Italiens achètent ou réquisitionnent le blé gaulois qui leur fait défaut (VI, 13; frag. 12)²⁹ et César explique la possibilité qu'ont les Gaulois de réunir en quelques jours, sur le territoire cadurque, une grande quantité de blé (*B.G.*, VIII, 32). A ces témoignages littéraires, on peut raccrocher celui des *dolia* indigènes retrouvées sur de nombreux sites

28) Cette production a dû être efficace puisqu'à Rome, pendant l'Empire, c'est le mot *Cadurcum* qui désigne ces derniers objets.

29) « Une grande partie de blé vint de Gaule » (fragments, 12) et « ... il [Fonteius] a exigé de grosses sommes d'argent pour la solde de ces troupes, une grande quantité de blé pour soutenir la guerre d'Espagne » (VI, 13).

(fig. 20), qui ont aussi livré en masse les Dressel 1³⁰ (fig. 21), des paléo-semences (MARINVAL, 1992)³¹, des serpettes usagées d'Agen (BOUDET, 1992, a, p. 72) et de Biganos (SION, 1994, p. 72) et sans doute celui des monnaies gauloises qui portent au revers une amphore entourée de céréales (voir annexe).

30) Notamment en Lot-et-Garonne: *L'Ermitage* à Agen, *La Gravisse* à Aiguillon, *Le Bourg* à Lagruère, *L'Oustalet* à Sos-en-Albret, *Saint-Martin* au Mas-d'Agenais, *Peillas* à Port-Sainte-Marie, *Pont de la Peyre* à Bourran, *Lestang* à Sainte-Bazaille, *Eysses* à Villeneuve-sur-Lot, *Saint-Martin* à Sainte-Livrade-sur-Lot; en Gironde: *Lamothe* à Biganos, *Rue Porte-Dijaux* à Bordeaux, *Lacoste* à Moullets-et-Villemartin, *Le Pétreau* à Abzac, *Feneteau* à Lagorce, *Le Château* à Vayres, *La Lède du Gulp* à Grayan-et-l'Hôpital, *L'Amélie II* à Soulac-sur-Mer, *Dune du Pilat* à La Teste; en Dordogne: *Les Genévriers* à Petit-Bersac, *Le Plaisy* à Saint-Médard-de-Mussidan, *La Mare* à Bagnac à Atur, *Puy-de-Pont* à Neuvic; dans les Landes: *Tuc de l'Eglise* à Saint-Paul-en-Born; dans le Gers: *Mathalin* à Auch; dans le Tarn: *Le Rougé* à Montans; en Haute-Garonne: Toulouse...

31) Les sols sont propices au blé, à l'orge et au froment.



Fig. 21. Répartition des amphores Dressel 1 dans le Sud-Ouest de la Gaule (carte C. Piot).

2 – Deux groupes de réutilisation:

a – Réutilisation et vie économique et sociale:

De récipients lourds et encombrants, les amphores une fois transformées, ou plutôt les fragments d'amphores, sont devenues de vrais outils solides de par leur matière (céramique) et maniables (voyons les polissoirs et autres bouchons), ce qui se repère dans beaucoup d'autres régions, à preuve les anses de Dressel 1, de Dressel 20 et d'amphores rhodiennes taillées et réutilisées en polissoir du Titelberg (Luxembourg) (LAUBENHEIMER, HÉNON, 1998, p. 109, fig. 4).

b – Réutilisation et «religion»:

L'inventaire réalisé montre qu'un grand nombre de structures à avoir fourni des amphores réutilisées sont les cavités rituelles au deuxième âge du Fer (fig. 1). Ces puits et fosses comblés avec des quantités considérables de Dressel 1 présentent des similitudes avec d'autres cavités situées dans le Bassin Parisien, telles celles de Paris-Sénat, Nanterre-les-Guignons notamment (POUX, 1999, p. 132).

Est-ce que les divers puits ont été aménagés aux seules fins de recevoir les dépôts mis en évidence par les fouilles? C'est la question centrale du sujet. Tous les chercheurs s'accordent pour ne pas considérer le contenu de ces puits comme un simple rebouchage. L'organisation des puits et le mobilier découvert à l'intérieur semblent être de bons éléments de réponse quant à l'interprétation de la vocation de ces cavités. Selon les auteurs, ces puits sont *funéraires*, *sacrificiels* ou *cultuels*. Il n'est cependant pas toujours facile de déterminer leur véritable fonction: d'ailleurs les auteurs de la *Carte Archéologique de la Gaule: le Gers* sont «victimes» des contradictions qui existent encore puisque les puits de Lectoure et de Vic-Fezensac illustrent ensemble le paragraphe des rites funéraires (LAPART, PETIT, 1993, p. 45), plus loin les cavités de Lectoure sont identifiées «puits à offrandes» (LAPART, PETIT, 1993, p. 205) alors que celle de Vic-Fezensac, pourtant organisée de la même façon, est appelée, quant à elle, «puits funéraire» (LAPART, PETIT, 1993, p. 319). On voit donc qu'il existe différentes hypothèses. Le problème, c'est que chacune amène ses détracteurs qui proposent une autre théorie pas obligatoirement plus fondée. D'autre part, en archéologie, on a l'habitude de faire passer pour vraie une hypothèse émise par un auteur même si celui-ci a pris soin de prévenir qu'il ne s'agit que d'un tatonnement.

Il est évident que les recherches récentes apportent un éclairage nouveau sur le sujet et que l'aspect «rituel» semble l'emporter. Une historiographie sur

ce sujet et une définition du terme «rituel» s'imposent donc: elles permettront de voir les limites de chaque théorie, et il y en a (!), les difficultés inhérentes au thème traité pour trancher une fois pour toute entre les différentes hypothèses et les nuances que nous pouvons apporter au final.

La controverse sur le caractère funéraire des cavités a été alimentée par la présence dans certains cas, et surtout l'absence dans beaucoup d'autres, de vestiges humains: en Toulousain, les restes humains incinérés ne figurent que dans environ 30% des puits et «attestent donc le caractère particulier d'un mode d'incinération régionale» (VIDAL, 1984, p. 125). J. GOMEZ DE SOTO a peine à admettre que 70% des défunts toulousains des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. se trouvent dans le cas de cénotaphes, structures funéraires *ad honorem* ne contenant pas de restes humains (GOMEZ DE SOTO, 1994, p. 172). La confusion peut parfois avoir lieu entre vestiges humains et restes d'animaux: à Agen, le puits fouillé en 1991 n'a révélé aucun ossement humain (mais des restes d'animaux) alors que celui exploré en 1879 en aurait livré (?). De même, la présence d'ossements humains n'a jamais été prouvée à Rodez, même si l'abbé Cérés prétend en avoir trouvés en 1875. On est cependant en droit d'émettre quelques réserves d'une part en raison des conditions de fouille d'alors, d'autre part compte tenu de l'absence d'étude anthropologique (GRUAT, 1993, b, p. 100-101). Cela dit, dans certains cas, des squelettes sont complets comme dans les puits XXXIX et LXII de Vieille-Toulouse (quatre adultes et deux adolescents dans ce dernier) et dans d'autres le dépôt d'os brûlés et de cendres présente un caractère apparent de sépulture à incinération (niveau III du puits IV de Vieille-Toulouse). A Lectoure, des restes humains apparaissent dans quatre puits (puits n° 4: un tibia d'un enfant de 5/6 mois; puits n° 6: un astragale d'un adulte; puits n° 7: un mandibule d'un adulte; puits n° 9: un fragment de diaphyse radiale d'une femme, un occipital d'un adulte âgé et une tête entière d'un enfant de 5/6 ans posée intentionnellement sur plusieurs pierres groupées et calées par de petits cailloux). Peut-être que le puits de Cubzac-les-Ponts contenait aussi des ossements humains car les fouilleurs du XIX^e siècle ont décrit «un squelette humain debout avec un casque à ses pieds» (BOUDET, 1994, p. 43)³². La présence d'amphores et des éléments du service à vin relève de la nécessité de donner au mort de quoi boire, pour banqueter dans son éternité (LAUBENHEIMER, 1990, p. 59). Mais pour A. MÜLLER, si les puits avaient été des structures funéraires, le corps aurait dû se trouver au milieu de la sépulture (1984, p. 126).

32) A Paris, ont été découverts les restes osseux d'un homme (Poux, 1999, p. 105).

L'hypothèse de puits sacrificiels développée par A. MÜLLER (1984) vient d'être reprise par M. BATS (1990) puis par J. GOMEZ DE SOTO (1994): «*les puits rituels [sont-ils] destinés à accueillir les restes de sacrifices humains lorsqu'ils comportent des squelettes?*» (BATS, 1990, p. 283). Pour A. MÜLLER, «*le squelette humain (inhumé ou incinéré) est jeté en vrac sans ménagements dans le remplissage ... Il est traité comme de vulgaires os d'animaux*» (MÜLLER, 1984, p. 126). Déjà, seuls quelques puits possèdent des dépôts riches qui ne sont pas sans évoquer le contenu d'une tombe de personnage de haut rang. La théorie de sacrifices humains, qui auraient pu être occasionnels et pratiqués dans des conditions de crise grave, ce qui expliquerait la rareté des restes humains et leur absence dans la plupart des puits, retrouve, pour J. GOMEZ DE SOTO, toute sa validité. Tite-Live, qui conte le sacrifice de *Marcus Ciceronius* se vouant aux divinités infernales et se précipitant, tout armé et équipé, dans un gouffre dans lequel ensuite «*une foule d'hommes et de femmes ont répandu (...) offrandes et fruits de la Terre*» (VII, 6), ne fait peut-être que transmettre sous la déformation légendaire le souvenir d'une pratique ancienne et disparue chez les Romains de son époque, «*mais qui a pu se perpétuer jusqu'aux abords de l'ère chrétienne sous d'autres dieux*» (GOMEZ DE SOTO, 1994, p. 174). D'autre part, des auteurs latins et grecs vociférant la «barbarie» gauloise laissent entendre, même s'ils ne mentionnent pas les puits, que des hommes ont été sacrifiés: César évoque les sacrifices guerriers offerts au moment des entrées en campagne (*B.G.*, VI, 16). Il apprend aussi, tout comme Pomponius Mela (III, 2) que les Gaulois enfouissaient et brûlaient avec le corps du défunt les objets personnels que le mort chérissait (*B.G.*, VI, 19). «*Se limitaient-ils aux armes et aux parures ou bien englobaient-ils aussi tout le quotidien?*» se demande M. BATS; dans ce cas, «*si elles ne proviennent pas de dépotoirs, les amphores évoquent-elles la richesse du défunt ou les libéralités de sa famille au moment de sa mort?*» (BATS, 1990, p. 284, n. 19). En 69 av. J.-C., Cicéron est l'avocat du gouverneur romain de la Narbonnaise, *Marcus Fonteius*, mis en accusation par des Gaulois, et doit à tout prix défendre son client, ce qui nécessite de trouver maints défauts à ses détracteurs³³: ainsi, «*que peut-il y avoir de saint et de sacré pour ces hommes qui, même quand la terreur leur fait concevoir qu'il faut apaiser les dieux, souillent leurs autels et leurs sanctuaires de victimes*

33) «*Voyez-les [les Gaulois] se répandre gais et arrogants dans tout le Forum, la menace à la bouche, cherchant à nous effrayer par les sonorités horribles de leur langue barbare*» (XV, 33); «*cruels ennemis, peuples féroces*» (XVIII, 41); «*plus grands ennemis du peuple romain et plus cruelle des nations*» (XIX, 43).

humaines (...) Qui ne sait en effet qu'ils ont conservé jusqu'à ce jour la coutume monstrueuse et barbare des sacrifices humains» (XIV, 31). A la fin du I^{er} siècle av. J.-C., Diodore de Sicile raconte une anecdote, dont on s'est ensuite beaucoup servi pour accréditer l'hypothèse de la fréquence des sacrifices humains: «*Le général des Galates, revenu de la poursuite, rassemble les prisonniers et accomplit un acte bien barbare et d'une complète insolence: il prit les plus beaux, ceux qui étaient le plus dans la fleur de l'âge et leur ayant mis une couronne, il les sacrifia aux dieux*». Mais que peut-on déduire des paroles d'un chef de guerre, de moins en moins apprécié à Rome, d'un avocat lors d'un procès politico-commercial et d'un compilateur qui utilise l'œuvre de Poseidonios (ce qui fait que la société gauloise que décrit Diodore au début du règne d'Auguste est plus souvent celle des environs du I^{er} siècle av. J.-C.)? J.-L. BRUNAUX et B. LAMBOT voient, cependant, dans le couronnement des futurs sacrifiés «*la marque de l'honneur qu'on leur fait, puisque Polybe nous apprend que ces couronnes étaient chez les Celtes symbole d'amitié*» (BRUNAUX, LAMBOT, 1987, p. 48). Pour eux, le sacrifice c'est «*l'hommage que l'on rendait au guerrier qui lui reconnaissait son statut de combattant divin. Le guerrier se savait l'objet de la transaction entre les vainqueurs et leurs divinités*» (BRUNAUX, LAMBOT, 1987, p. 47). Si les modalités de tels rites demeurent pour une large part inconnues, certaines sources nous informent que le vin y tenait un rôle important: le suicide légendaire de Brennus s'égorgeant lui-même après avoir absorbé «*force vin pur*» en est emblématique (POUX, 1999, p. 142). Le sacrifice guerrier, au cours de combats ou dans la défaite, la *devotio*, qu'illustre parfaitement la reddition de Vercingétorix, est une notion fondamentale de la religion celtique.

Pour A. MÜLLER, nous l'avons déjà dit, ces puits sont sacrificiels (1984). Cependant, pour justifier cette hypothèse, il précise que les structures funéraires présentent le cadavre au milieu de la sépulture, car «*dans toutes les sépultures de l'Antiquité, le défunt est le centre du monument*» (MÜLLER, 1984, p. 126)³⁴, et c'est aussi pour cette raison que, pour lui, les puits ne peuvent pas être des cavités funéraires. Or, sur ce point précis, cet auteur se trompe car beaucoup de nécropoles tumulaires ont des tombes centrées par rapport au tumulus. Prenons seulement les exemples du tumulus I de Roumagnac (GRUAT, MARTY, 1993, p. 87) et du tumulus I de Villeplaine (GRUAT, MARTY, 1993, p. 89). Mais pour que l'interprétation de ces puits soit plus fine, il nous faut revenir

34) Il donne comme exemple Mailhac et les sépultures de la Marne pour la Protohistoire (MÜLLER, 1984, p. 126).

à leurs dépôts et on peut finalement voir que l'hypothèse «puits sacrificiels» n'est pas si éloignée de celle de «puits culturels»³⁵. D'une part, le comblement des puits semble fait en une fois car les morceaux de céramique collent entre eux à Rodez et aux *Jacobins* à Toulouse. La nature même de leur comblement, duquel est absente toute sédimentation sur le fond du puits (alors qu'on retrouve systématiquement une formation d'humus dans les puits qui sont utilisés pour l'eau), témoigne de leur fermeture rapide, dans un laps de temps très rapproché après leur creusement (BOUDET, 1996, p. 119; CHEVILLOT *et alii*, 1996, p. 58). D'autre part, la volonté d'atteindre la nappe phréatique, souvent repérée, paraît être également liée aux dépôts d'offrandes. En effet, pour F. AUDOUZE et O. BÜCHSENSCHÜTZ, «*les témoignages des pratiques religieuses... [protohistoriques] sont fréquents autour ou à l'intérieur des points d'eau. Les puits et les fontaines recèlent souvent des dépôts rituels*» (AUDOUZE, BÜCHSENSCHÜTZ, 1989, p. 182). Le dépôt d'offrande semble se situer en général au fond des puits, séparé ou non du remplissage supérieur par une couche de cailloux ou de sable (fig. 2 et 5). L'étude du mobilier est tout aussi évocatrice et on a du mal à imaginer que l'on se débarrassait simplement ainsi d'objets usagés encombrants. On trouve parfois des objets à usage militaire (casques: Agen, Toulouse, Vieille-Toulouse, Vic-Fezensac³⁶, peut-être Cubzac-les-Ponts; éléments de lance: Agen, Toulouse, Vieille-Toulouse, Vic-Fezensac, Pamiers, Lectoure; poignard³⁷: Toulouse; clavettes de roue de char: Agen). S'agit-il de vénérer de cette façon un culte princier ou de montrer que la force de l'élite vient des guerriers³⁸? On trouve également des petits objets en fer, en bronze ou en os (couteaux: Lectoure; marteaux: Lectoure; rasoirs: Rouffiac-d'Aude; sifflets: Rouffiac-d'Aude). Ces ustensiles sont-ils adressés au Mercure celtique initiateur de toutes les

techniques? Les objets servant à la parure sont très présents (fibules³⁹: Agen, Vic-Fezensac, Coulounieix-Chamiers, Lectoure, Rouffiac-d'Aude; bracelet: Agen [en bronze], Lectoure [en verre]; bague: Agen; perles: Agen, Lectoure, Coulounieix-Chamiers; peigne: Lectoure) comme aussi ceux à vocation agricole vénérant peut-être un culte à la fertilité (serpentes: Agen, Rouffiac-d'Aude [en argent]; houes: Vic-Fezensac; faucilles: Vic-Fezensac, Lectoure; meules: Agen, Rouffiac-d'Aude, Lectoure; polissoirs ou racloirs: Lectoure). Les différentes monnaies correspondent également à des éléments de prestige, à des bien sacrés (Agen, Lectoure, Vic-Fezensac, Coulounieix-Chamiers, Rouffiac-d'Aude, dans 20% des puits de Toulouse et de Vieille-Toulouse). Nous constatons également la présence de restes d'animaux domestiques [bovidés et ovins à Lectoure (LARRIEU-DULER, 1973), bovins et caprinés à Rodez (GRUAT, 1993, b, p. 97)], d'animaux sauvages [cerfs et sangliers à Lectoure (LARRIEU-DULER, 1973), suidés à Rodez (GRUAT, 1993, p. 97)] ainsi que des huîtres, des coquillages et des écailles de poissons dans le puits «structure 41» d'Agen (BOUDET, 1996, p. 55). Pour Ph. GRUAT, ces restes d'animaux pourraient correspondre à des reliefs de repas car on repère des traces de découpe (GRUAT, 1993, b, p. 101). D'autre part, toujours à Rodez (*Caserne Rauch*: puits n° 2 et 3), le matériel osseux ne comprend que des esquilles blanchâtres de faible encombrement, «*résultat d'une crémation, voire d'une incinération, très poussée*» (GRUAT, 1993, b, p. 101). Mais ces restes d'animaux ne peuvent-ils pas être plutôt des offrandes? Les offrandes d'animaux sauvages célèbreraient le prestige social, correspondraient à tout ce qui touche à la chasse, celles d'animaux domestiques assureraient, quant à elles, la fertilité, comme d'ailleurs les offrandes végétales constatées avec les coquilles d'œufs, les noyaux de prunes, les noisettes et peut-être les pépins de raisins trouvés dans le puits «structure 41» d'Agen (BOUDET, 1996, p. 55) ainsi que les sarments de vigne taillés découverts dans le puits n° 8 de Lectoure (LARRIEU-DULER, 1973, p. 65). Enfin, et c'est le cadre de notre étude, nous découvrons tous les objets liés au vin, les amphores comme les éléments du service à vin (amphores: dans tous les puits; oenochoés⁴⁰: Agen, Rouffiac-d'Aude, Toulouse-*Estarac*; passoires: Agen, Lectoure; situles: Agen, Rouffiac-d'Aude; cruche: Agen, Rouffiac-d'Aude). Le vin est le symbole de la puissance, la boisson des dieux, par conséquent la boisson du chef, mais aussi de la symbiose avec l'Au-Delà, sans doute pendant l'état

35) Pour M. VIDAL, les puits sont funéraires car dans ceux du Toulousain, «*il n'y a jamais d'objets de culte et il ne s'agit pour la plupart que de dépôts à caractère domestique*» (VIDAL, 1984, p. 125). Or, les puits livrent des casques, des lances, des poignards, des monnaies, des œnochoës et des amphores.

36) Ce casque de Vic-Fezensac avait été auparavant muni d'une anse robuste et utilisé comme chaudron. Pour M. Feugère, «*ce bel exemple de «démilitarisation» montre en tout cas que ce casque avait perdu sa fonction guerrière bien avant l'époque augustéenne*» (FEUGÈRE, 1994, p. 72).

37) Fourreau d'épée dans le puits A 19 du *Sénat* à Paris.

38) «*Le casque a toujours été considéré comme le vecteur privilégié de tout ce qui fait la puissance du guerrier*» (FEUGÈRE, 1994, p. 156). On connaît le nom de deux aristocrates guerriers nitobroges: *Ollovico*, «ami du peuple romain» et son fils *Teutomatos* (César, *B.G.*, VI, 75). A Paris, il semble s'agir de la tombe d'un guerrier.

39) Présentes aussi à Paris.

40) *Idem* à Paris.

41) «*Le vin apparaît comme le lien médiatique des banquets où se retrouvent les chefs et comme une boisson dont les effets perdurent jusqu'à l'éternité*» (LAUBENHEIMER, 1990, p. 24).

d'ébriété⁴¹. Les amphores peuvent donc correspondre à des offrandes, puisqu'elles sont placées dans les dépôts, et à des éléments intervenant dans le rituel du comblement pendant les libations. C'est peut-être pour cette raison que l'on retrouve toujours des amphores dans la partie supérieure des puits. Le phénomène des amphores jetées dans les puits comme offrandes prend une autre dimension depuis que PH. MARINVAL a pu isoler des pépins de raisin dans le sédiment proche des nombreux récipients jetés dans les puits de *L'Ermitage* à Agen (BOUDET, 1996, p. 54-55). Si ces pépins ont été transportés depuis l'Italie dans les amphores Dressel 1, il ne s'agit pas forcément d'une offrande pour assurer la fertilité de la Terre. Ces indices peuvent plutôt laisser penser que le vin a été soit consommé sur place soit, et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable, été versé dans les puits en offrande aux dieux chthoniens (BOUDET, 1996, p. 55). Il est donc fort possible, dans le cadre du rituel d'offrande de ce précieux breuvage aux dieux infernaux, que les amphores aient été décollées afin de verser le vin dans le puits, ce qui expliquerait leur état (CHEVILLOT *et alii*, 1996, p. 48). Certains dépôts peuvent compter cinquante amphores ou plus, ce qui fait environ mille litres de vin⁴² ainsi offerts aux divinités chthoniennes ! Mais si ces pépins de raisins proviennent d'un vignoble local⁴³, tout comme les sarments de vigne de Lectoure et les ceps de vigne taillée de Bordeaux (*Saint-Christoly*, Gironde), nous pouvons alors envisager sans problème un culte à la fertilité. Tous les puits ont un dépôt luxueux au fond. Il y a donc une volonté, un effort d'organisation. Les vases présentent des traces d'usage et, nous venons de le dire, certaines ampho-

res ont été déposées déjà décollées, signe bien connu d'une utilisation dans les habitats. A Lectoure, par exemple, les objets se trouvent presque toujours sur un même côté; la façon dont ils sont placés indique bien un dépôt fait à la main et, sans doute, symbolique. Tous les vases d'un même puits lectourois, sans exception, sont calés par de petites pierres brûlées et sont disposés en tas. Les cordes autour du vase du puits n° 8 montrent que l'on a déposé des objets intentionnellement et qu'ils ne sont pas jetés n'importe comment. Dans le puits de Rouffiac-d'Aude, les panses d'amphores sont rangées et calées avec des pierres (RANCOULE, 1980, p. 111). Les clous découverts à Agen et dans le puits n° 8 de Coulounieix-Chamiers sont-ils la preuve de coffrages ou d'étayages ou même des deux? Les puits sont peut-être étayés pour protéger l'homme qui descend le dépôt (on sait que quelqu'un descend dans les cavités grâce aux petits cailloux retrouvés à Lectoure, aux pierres de *La Lagaste*). A Rouffiac-d'Aude, des trous de boulin ont été reconnus tous les 0, 50 m environ (RANCOULE, 1980, p. 111). A. BEYNEIX rapproche l'acte de mutilation des objets de métal à celui du dépôt en offrandes dans des sépultures d'animaux mis à mort et aux céramiques du deuxième âge du Fer brisées comme celles de l'enclos cultuel de Coulon dans la Vienne⁴⁴. Il donne aussi l'exemple d'un vase écrasé volontairement dans un puits de *L'Ermitage* à Agen. Pour lui, la mutilation, dont l'acte est constaté dès le Bronze moyen en ce qui concerne les objets métalliques, peut être interprétée «*comme la traduction du sacrifice de l'offrande, qu'elle soit funéraire ou votive*» (BEYNEIX, 1997, p. 157-158). D'autre part, il peut exister un ou plusieurs bâtiments à vocation cultuelle en relation directe avec ces puits. A *L'Ermitage* à Agen, il s'agit d'un bâtiment en terre et en bois de 6 m x 6 m⁴⁵ avec de puissants poteaux porteurs, identique, semble-t-il, à celui repéré à Vieille-Toulouse avec les mêmes mensurations (BOUDET, 1996, p. 117). Ce dernier abritait une fosse rectangulaire qui contenait les débris très abîmés d'une statue anthropomorphe en grès rose. Des statues comparables ont été mises au jour sur deux autres sites à puits gaulois régionaux: *Le Patus Crémat* à Albi et *l'Hôpital* de Rodez (BOUDET, GRUAT, 1993, p. 292; p. 295; BOUDET, 1996, p. 117). Et l'on peut rapprocher ces découvertes avec le poteau anthropomorphe en bois long de 1, 40 m. (*simvlacrvm*) trouvé dans le comblement d'un autre puits

42) Une Dressel 1 peut contenir entre 17 et 26 litres de vin.

43) Le vignoble local n'est cependant attesté que plus tard, au I^{er} siècle ap. J.-C., et ce à la fois par les textes antiques et par la production d'amphores en Aquitaine. D'après les témoignages littéraires, on devine que la vigne s'est installée en Gironde, et sans doute ailleurs en Aquitaine, entre 50 av. J.-C. et 70 ap. J.-C. car si César ne mentionne pas la vigne en Celtique et si Strabon (II, 1, 16) affirme qu'elle ne pousse pas dans la Celtique océanique, en revanche, dans les années 70, Plinius l'Ancien (*H.N.*, XIV, 27-31) fait l'éloge du nouveau plant qu'est la *biturica*. Comme Columelle (III, 2, 19-24), il note sa remarquable adaptation à un climat non méditerranéen, voire froid et humide, vante son abondance et remarque qu'il se conserve et se bonifie avec le temps. C'est donc dans l'espace de ces trois quarts du siècle qu'il nous faut situer l'apparition du vignoble. La production d'un vin régional ne peut que s'accorder avec le besoin de le conserver et de le transporter en amphores. D'ailleurs, la fabrication de ces conteneurs est à mettre en relation avec la chute des trouvailles des amphores Pascual 1 dans le courant du I^{er} siècle. Les Aquitains ont d'abord imité des types connus (Dressel 2-4, Oberaden 74, Dressel 28, Gauloise 3, Gauloise 5), puis produit une forme originale appelée «aquitaine» (PIOT, *à par.*).

44) Série de vases brisés intentionnellement.

45) Il est très comparable au premier état de sanctuaire augustéen à fosse centrale de l'ensemble religieux dédié à Jupiter à Mézin (*Calès*, Lot-et-Garonne) (BOUDET, 1996, p. 177).

de Rodez («*La Durenque*»: boulevard François Fabié, Aveyron) (BOUDET, GRUAT, 1992, p. 34-35)⁴⁶.

Si l'on continue dans ce sens, le choix des objets paraît donc bien relever de l'idéologie trifonctionnelle indo-européenne. «*Les objets [sont] directement liés à quelques-uns des fondements de la société indigène: le casque symbole d'une aristocratie militaire tirant son pouvoir et sa richesse de l'agriculture et du commerce avec l'Italie*» (BOUDET, 1992, a). Les puits apparaissent ainsi en liaison avec les pratiques d'un culte chthonien et seraient une ouverture vers le monde des divinités infernales. On peut donc les rapprocher de pratiques observées dans les grands sanctuaires du Nord et du Centre-Ouest de la Gaule. Dans celui de Gournay-sur-Aronde (Oise), la fouille a mis en évidence, au milieu de l'enclos sacré, un complexe constitué de neuf fosses entourant une dixième fosse de plus grandes dimensions, le tout géométriquement ordonné et orienté. Il s'agit de fosses ouvertes dans lesquelles les prêtres disposaient des cadavres de bœufs sacrifiés qui, en pourrissant, nourrissaient une divinité qui résidait dans la Terre (BRUNAU, 1986, p. 73-74 et p. 107). Néanmoins, et pour en revenir aux puits, le caractère aérien n'est pas totalement absent puisque les foyers de certaines de ces cavités sont faits d'un cuvelage de bois (Baziège, Vieille-Toulouse). Ce cuvelage et les vestiges humains de quelques puits ne sont pas sans rappeler le culte de Taranis (signifiant «tonnerre» en langue gauloise et assimilé à Jupiter à l'époque antique) qui possède à la fois des caractères aériens et chthoniens, qu'il se satisfait de sacrifices humains, par crémation dans des «cuves» en bois, remplacés ensuite par du bétail (BOUDET, 1996, p. 118). Enfin, certains puits scellés par un foyer, comme c'est le cas à Agen, à Lectoure et à Pamiers, peuvent témoigner de rites plus complexes car ils relieraient, par la fumée qui s'échappe du foyer installé dans le puits, les divinités souterraines aux divinités célestes. Ainsi, le puits «structure 41» de *L'Ermitage* à Agen, qui a livré beaucoup d'objets luxueux, montre que sur la chape d'argile qui le scelle, on a allumé un grand feu et ensuite jeté des monnaies (BOUDET, 1996, p. 54; p. 119).

Pour en revenir aux restes humains, et en finir avec la théorie «puits funéraires», certains ont très bien pu arriver avec les terres de remplissage: des os humains sont parvenus dans des puits au même

titre que des tessons ou n'importe quels autres déchets: à Toulouse par exemple, des fragments de céramique recollent, pour des puits éloignés de 50 à 100 m (VIDAL, 1986, p. 63). A Agen, dans le puits Z1, le sédiment de comblement est différent de celui du dépôt: la terre arrive donc d'ailleurs. Les ossements humains peuvent venir des reliquats d'habitats et n'ont donc rien d'exceptionnel, car les habitats livrent souvent des restes humains. Mais, comme nous l'apprend Diodore de Sicile, il faut savoir que les ossements humains peuvent aussi résulter d'un culte voué aux ancêtres. En suivant les théories de cet auteur, J.-L. BRUNAU explique que «*les crânes découverts montrent qu'il y a eu volonté de conserver ces os prestigieux pour s'approprier l'âme de celui dont on aimerait posséder la puissance, qu'il soit parent ou ennemi*» (BRUNAU, 1986). Nous avons vu récemment que les Gaulois vouaient un culte à la fertilité dont les rites consistent à déposer dans les cavités des offrandes animales ou végétales. Ainsi enrichie par les hommes, la Terre peut à nouveau produire animaux et plantes. Or, «*le culte des ancêtres est presque toujours lié à celui de la fertilité parce qu'il fonde la croyance d'une éternité dont la nature est le meilleur exemple*» (BRUNAU, 1986, p. 91). Nous constatons également que les fosses situées à côté du puits de *La Lagaste* possèdent des crânes (RANCOULE, 1980, p. 113); deux fosses de la fin de l'âge du Fer à *L'Ermitage* livrent chacune un crâne de bébé (BOUDET, 1996, p. 36; p. 77). Nous pouvons peut-être les rapprocher de ce culte des ancêtres, à moins qu'il ne s'agisse du rite des dépôts de fondations où un cadavre est parfois posé dans un mur.

Quoiqu'il en soit, si l'on suit R. BOUDET, PH. GRUAT ou encore Ch. CHEVILLOT, la réutilisation des amphores s'inscrit donc parfaitement dans un cadre rituel et religieux, lié à un culte essentiellement chthonien, et peut se rapprocher des pratiques observées dans plusieurs «grottes-sanctuaires» des Grands-Causses (PAJOT, VERNHET, 1976, p. 692). Les amphores Dressel 1 sont souvent recueillies dans le niveau Ier siècle av. J.-C. de nombreuses grottes des Causses d'Aveyron, du Tarn, du Lot, de Dordogne essentiellement (fig. 16). On admet qu'à l'époque gauloise, l'occupation des grottes est soit relative à des activités culturelles et/ou funéraires, soit liée à des fins agricoles ou artisanales pour servir de séjour à des chasseurs, des éleveurs; les grottes peuvent également être considérées comme des lieux de refuge face aux exactions humaines ou aux vicissitudes du climat⁴⁷. Mais quelle est la signification de la présence d'amphores vinaires italiques dans ces

46) Ce piquet de bois, époineté et d'allure fruste, est le seul, parmi la statuare anthropomorphe du Sud-Ouest de la Gaule, à avoir été trouvé en contexte daté (fin IIe siècle/début Ier siècle av. J.-C.). Il permet d'évoquer un passage d'un texte de Lucain qui, au milieu du Ier siècle de notre ère, notait que «*les tristes images des dieux sont sans art et émergent informes de troncs taillés*» (LUCAIN, III, 399-426).

47) A en croire Florus (I, 45, 6), César avait remarqué le rôle de refuge des grottes des Aquitains: «*Aquitani in speluncis se recipiebant: iussit includi*».

grottes? Quelle que soit l'utilisation des cavernes, la consommation du vin en ces endroits est, dans tous les cas, sujette à caution. Le volume et la forme des contenants sont sans aucun doute des obstacles au transport et aux manipulations diverses. Il faut alors penser aux réutilisations possibles des amphores. Dans le cas de Masquières, les récipients ont été découverts en surface et non dans un niveau stratigraphique réel, ce qui semble attester une fréquentation temporaire de la grotte par les Gaulois plutôt qu'une véritable occupation. L'abri de Lugasson présente des caractéristiques identiques puisqu'on a trouvé les Dressel 1 seulement à l'entrée ouest de la caverne. De même, les amphores de la grotte de Corn n'ont été découvertes qu'à l'entrée de la cavité et à *Rouffignac*, si un pied de Dressel 1 a bien été ramassé dans la galerie G.1, la lèvre de Dressel 1 a, quant elle, été récoltée au porche d'entrée. D'autre part, les amphores de Masquières étaient dans un état très fragmenté. De plus, comme elles appartiennent toutes au même lot homogène de par leur pâte, il semble qu'elles aient été amenées dans la grotte ensemble et cassées en même temps. Les Dressel 1 des autres grottes ont aussi été découvertes dans un état très fragmenté, à l'instar des vingt-et-un tessons de Saint-Amand-de-Coly, ce qui prouve qu'elles ont été brisées, peut-être volontairement, par exemple lors du rituel des libations qui consiste à répandre ou à boire très largement du vin en l'honneur des divinités. Les amphores sont accompagnées d'autres objets, peut-être des offrandes, qui appartiennent la plupart du temps à la parure, mis à part la céramique commune partout repérée: la grotte de *Rajal del Gorp* à Millau a donné un bronze rutène de Tatinos, des fibules de type classique, des perles en os, en argent et des perles polychromes en verre de type Stradonitz (GRUAT, 1990, p. 51; p. 70, n° 106, 107, 108, 115, 118; p. 107, n° 186), l'abri de *Sargel* à Saint-Rome-de-Cernon a fourni des fibules de type de Nauheim et des perles en verre monochrome (GRUAT, 1990, p. 51; p. 70, n° 109, 112), la grotte de *La Male Coste* à Saint-Amand-de-Coly présente une fusaïole, un couteau et une douille en fer, celle de *Rouffignac* offre une bague à chaton d'ambre, enfin la cavité de *Tursac* à Reignac a livré des fragments de fibules en bronze de type de La Tène II et de type de Nauheim, des morceaux d'un bracelet en bronze et des clous décoratifs (GAILLARD, 1997). Ces offrandes, s'il s'agit bien de cela, ressemblent à celles déposées dans les puits. Or, depuis la découverte des grottes-sanctuaires d'Aveyron, on dit que toutes les autres grottes ont aussi une vocation rituelle. Faut-il être cependant aussi systématique?

En ce qui concerne les mines, les Dressel 1 sont également trouvées dans un état fragmenté soit autour des puits de mines, soit (et le plus souvent)

dans les galeries, soit encore (mais plus rarement) sur les déblais d'extraction⁴⁸. Nous pouvons maintenant mettre ces données en corrélation avec une hypothèse que nous avons forgé à partir de la lecture d'un article de Cl. DOMERGUE (DOMERGUE, 1991) qui attribue aux amphores découvertes au fond des mines la fonction de transport de l'eau potable pour les mineurs qui travaillent dans les galeries poussiéreuses. Sans rejeter d'emblée l'opinion de Cl. DOMERGUE qui a le mérite d'être nouvelle, nous avons établi à partir d'un même constat des conclusions différentes. En fait, Cl. DOMERGUE infirme, sans doute à juste titre, le schéma trop restricteur et mercantiliste d'A. TCHERNIA: «amphores contre esclaves et surtout contre minerais» fondé sur le seul texte de Diodore de Sicile (V, 26, 3) et sur la comparaison entre la carte des concentrations de Dressel 1 et celle des ressources minières de l'époque gauloise (TCHERNIA, 1986, p. 74-100). Nous sommes d'accord avec Cl. DOMERGUE quand il constate que le vin n'est pas la boisson conseillée pour se désaltérer pendant le travail dans les mines et que puisque ces mines sont aux mains d'exploitants romains pour cet auteur, et non indigènes comme le croyait A. TCHERNIA, il aurait été étonnant de voir les Romains payer du vin de luxe pour leurs esclaves, même si la «piquette» est également exportée. En Gaule, les galeries des mines ne sont jonchées que de Dressel 1. Si l'étude de Cl. DOMERGUE est intéressante en ce sens qu'elle essaie de comprendre le rapport amphores/mines différemment de celle d'A. TCHERNIA⁴⁹, le emploi que cet auteur approprie aux amphores est assez surprenant. Il le dit lui-même, les Dressel 1 sont extrêmement fragiles. Elles sont également lourdes, grandes, jusqu'à 1, 10 m, et encombrantes. Pourquoi les Gaulois s'évertueraient-ils à transporter de l'eau au fond des étroites mines dans ce type de récipient si peu commode? On comprend la nécessité de boire de l'eau fraîche, mais les outres et autres seaux ne seraient-ils pas plus maniables, pratiques et moins fragiles pour ce genre de transport? L'absence de ces conteneurs lors des fouilles ou des prospections semble d'ailleurs bien plus virtuelle que réelle: en effet, les

48) *Cénomès* à Montagnol: amphores retrouvées autour d'un puits de mine en partie effondré; *Trou des Anglais* à Ambialet: au moins six Dressel 1 dans la niche inférieure et dans la partie basse de la mine; Camarès: dans les galeries et sur les déblais d'extraction; Saint-Beauzély: dans les puits et les galeries; La-Bastide-de-Sérou, Castelnaud-Durban, Larbont et Riverenert: dans les galeries.

49) Un autre point nuance la théorie d'A. TCHERNIA: il y a autant de Dressel 1 dans les zones à minerais que dans la vallée de la Garonne (une trentaine de sites) et dans celle de la Dordogne (une vingtaine de gisements) (fig. 21) qui, pourtant, n'offrent pas de sites miniers mais des ressources agricoles (présentées plus haut et fig. 20).

matériaux à partir desquels ils sont constitués, peau et bois, sont périssables. Les amphores, elles, conservées, puisque récipients en céramique, deviennent alors les seuls témoins et peuvent fausser quelque peu notre vision des choses. De ce fait, la présence de Dressel 1 dans les sites miniers s'accorde davantage à la conception que se font les Gaulois des mines plus qu'au travail d'extraction du minerai lui-même. Par conséquent, les Dressel 1 semblent, ici aussi, liées au rituel des libations. Pendant cette action, les amphores seraient cassées sur place, donc mutilées. Cela expliquerait mieux le fait que l'on découvre uniquement des morceaux d'amphores et non des récipients entiers, la fragilité des conteneurs n'étant pas mise en cause.

Apparemment, les Gaulois affectionnent donc particulièrement le monde souterrain: ils vouent un culte à la Terre, culte qui remonte aux temps néolithiques, et sont fascinés par tout ce qui semble être une ouverture vers ce monde souterrain, grottes, sources, lacs surtout. Le culte chthonien s'adresse aux divinités infernales, à la Terre, qu'il faut abreuver par des offrandes et peut-être des sacrifices⁵⁰. Les cavités permettent donc de s'approcher au plus près d'elles (BRUNAU, 1986, p. 89-91). Leurs puits semblent également s'inscrire dans cette logique et sont très certainement destinés aux divinités chthoniennes, voire parfois aussi aériennes. Les grottes et les mines au fond desquelles ils pratiquent la consommation du vin dans le cadre des libations, ainsi que les fossés, semblent appartenir au même domaine (?). N'oublions pas non plus que le fait d'enterrer des «trésors» monétaires n'est nullement lié à des nécessités de sauvegarde, à des enfouissements à la hâte devant on ne sait quel danger, mais qu'il représente plutôt une offrande réalisée dans un cadre religieux (BOUDET, 1992, c, p. 16). Les Gallo-Romains de Dax et de Villeneuve-sur-Lot, avec leurs fosses, reprennent très certainement cette tradition rituelle gauloise, ce que l'on repère aussi dans la vallée de la Seine (puits rituels gallo-romains de Melun: Poux, 1999, p. 132). Mais ne sommes-nous pas tombées, nous aussi, dans le piège du présupposé que nous dénonçons plus haut? Que veut dire le terme «rituel»? Finalement, nous ne possédons aucun texte antique sur ce sujet précis. Si cette pratique avait été si importante, n'y aurait-il pas eu un témoignage littéraire au moins? D'autre part, malgré des similitudes, on repère aussi des organisations des puits différentes. Ne faudrait-il pas plutôt orienter les recherches dans le domaine de l'économie et de l'organisation politique? Ne serions-nous pas, tout simplement, en

présence de dépotoirs de festins, ce qui permettrait de comprendre la présence en position inversée, donc démilitarisée, du casque de Vic-Fezensac? On en vient à se demander si l'identification des amphores non bouchées avec des amphores vides s'impose: «*c'est oublier que l'alimentation du mort post mortem relève totalement du fantasmatique*» (LAUBENHEIMER, 1990, p. 59). Le banquet, le *symposion*, a un rôle social important pendant l'Antiquité chez les Grecs, les Romains et les Celtes. L'usage du vin est fortement lié à une structure aristocratique, à preuve les grands banquets plébiscitaires, à la fonction politique évidente, offerts par les chefs gaulois, que décrit Poseidonios d'Apamée et Diodore (V, 28). Le vin, qui y fait figure de boisson de prix, est perçu comme un don et un moyen de convivialité. Ainsi, le prince Luern fait «*enclore un espace de 12 stades carrés, avec des cuves remplies de boissons de grand prix...*». Le vin est donc bu par l'élite sociale, mais le mot «élite» ne renvoie pas seulement à «rois» ou à «princes», mais aussi à «hommes en armes», les seuls habilités au conseil armé et au banquet⁵¹. César apprend qu'un quart de la population gauloise est en armes, ce qui représente un bel effectif quand on sait que la Gaule est peuplée de quatre à six millions d'habitants selon les estimations. Comme la consommation du vin, quand elle est décrite par les sources littéraires, est toujours collective, on peut imaginer par exemple qu'elle s'inscrit dans le contexte politique dépeint plus haut et donc aussi dans un cadre militaire⁵². D'énormes quantités d'amphores sont utilisées et déposées en une seule fois⁵³. Quant à la vision rituelle que nous attribuons aux Dressel 1 des mines, on pourra nous rétorquer que les mines d'Espagne offrent des amphores à huile qui n'ont pas forcément ce rôle religieux et qui pourraient, si l'on suit Cl. DOMERGUE, correspondre donc au emploi du transport de l'eau. On voit par conséquent toute la difficulté du sujet.

51) Poseidonios d'Apamée, cité par Athénée, 40 (152c); César, *B.G.*, V, 56.

52) Les liens unissant la consommation du vin à l'idéologie martiale, que ce soit pour la mobilisation ou l'émulation des troupes, dans les conseils armés, lors de rites scellant la victoire ou la défaite, la consécration du butin ou des hommes, constituent une réalité omniprésente dans les sources littéraires.

53) On peut se demander si ce mode de consommation, chargé d'une teneur très politique, avait encore sa place dans la Gaule pacifiée et romanisée qui succédait à la Conquête. Cette idée serait même une nouvelle piste pour expliquer la chute des Dressel 1 à partir des années 50 av. J.-C. (on a aussi avancé l'hypothèse de la guerre des Gaules, la concurrence d'autres types d'amphores plus commodes comme les Dressel 2-4 ou encore la concurrence des vins espagnols puis gaulois).

50) Dans la préface de *Rituels celtiques...* (BOUDET, 1996), J. Guilaine rappelle que les puits sont des «*aménagement impliquant rituel et sacrifice*» (p. 4).

CONCLUSION:

F. LAUBENHEIMER le dit bien, «*il est clair que les amphores vides ont été soigneusement collectées et triées pour leur nouvel usage en tant que matériau, pour une construction mûrement programmée qui obéit à des règles*» (LAUBENHEIMER, 1998, p. 68). C'est à l'époque gauloise que l'on a le plus réutilisé les amphores, ou du moins que les structures livrant le plus souvent des récipients réutilisés datent du I^{er} siècle av. J.-C. (puits, fosses, mines, grottes et certains habitats). Mais, pendant la période romaine, les amphores ont également connu divers emplois. Il est en revanche plus original de voir ces réutilisations perdurer au Moyen-Âge (puits mérovingien d'Agen, site médiéval de l'Isle-Bouzon) et à une époque plus récente encore (murs construits avec des amphores). Les amphores les plus réutilisées sont les Dressel 1, mais cela s'explique par le fait que c'est ce type de conteneur qui a été le plus massivement diffusé en Gaule. Les Dressel 20 ne sont pas oubliées: la commodité de leur forme, ronde et bien équilibrée, a été reconnue et adoptée pour la construction des vides sanitaires ou pour faciliter certains stockages. La réutilisation des Pascual 1, des Dressel 2-4 ou d'autres variantes a été, apparemment, moins fréquente. Mais nous n'avons pas toujours pu connaître le type exact de chaque amphore, soit parce que les références bibliographiques ne le précisaient pas, soit parce que le récipient réutilisé était trop usé. Un exemple frappant est le mur du Mas-d'Agenais construit avec des amphores (fig. 14), mais récemment badigeonné à la chaux: on perçoit la présence d'amphores, il est cependant impossible de les identifier.

L'étude de la réutilisation des amphores, *a priori* anecdotique dans le domaine de la recherche amphorique, ne l'est peut-être pas tant que cela, car, c'est avec le prisme de la réutilisation que l'on doit comprendre des lots d'amphores appelés «dépôts» qui n'ont, finalement, rien à voir avec la fonction commerciale qu'on leur a longtemps attribuée. La douzaine de «fosses à Dressel 1» de Château-meillant (Cher), interprétées depuis l'époque de leur découverte comme des «*entrepôts pour le commerce de détail des vins italiens ou grecs importés en Gaule*» (PICARD, 1959, p. 300-312), sont, en fait, des vides-sanitaires (LAUBENHEIMER, 1998, p. 49). Il en est peut-être de même pour les concentrations d'amphores vinaires italiques des sites d'Eynesse (*Boutoula*, Gironde: une centaine de Dressel 1) (BOUDET, 1982-1983; 1987, p. 74-76), d'Atur (*La Mare à Bagnac*, Dordogne: entre 50 et 100 Dressel 1) (CHEVILLOT, Soulié, 1980), de Saint-Médard-de-Mussidan (*Le Plaisy*, Dordogne: une quarantaine de Dressel 1) (COUPRY, 1965, p. 425-427; CHEVILLOT *et alii*, 1993, p.

56 et p. 70) et de Bousens (*La Borio*, Haute-Garonne) (LABROUSSE, 1976, p. 473), systématiquement identifiés comme «dépôts» ou «entrepôts» par les différents auteurs. Cela permettrait de comprendre à la fois le faible nombre de mobilier indigène découvert sur ces sites et la présence de ceux-ci tout près de grands habitats qui ont consommé massivement le vin italique et, donc, acheté beaucoup d'amphores, comme Mouliets-et-Villemartin (*Lacoste*, Gironde) à côté d'Eynesse, avec près de trois cents Dressel 1, proximité que R. BOUDET n'arrivait pas à comprendre. Il se demandait s'il s'agissait de sites dont l'occupation avait pu durer un siècle et demi ou seulement de marchés ponctuels (BOUDET, 1987, p. 208). Par le biais de la réutilisation des amphores, on perçoit sans doute mieux leur fonction.

ANNEXE

Pendant nos recherches concernant cet article, nous avons remarqué que le concept de l'amphore avait également été réutilisé, et ce, là aussi, dans plusieurs domaines.

On trouve des amphores utilisées comme symboles sur certaines monnaies gauloises. Les rares peuples ayant choisi de faire figurer le thème de l'amphore sur leurs légendes monétaires sont les Meldes, les Carnutes et les Arvernes. L'image du vin exprimée à travers son contenant prend ici valeur d'emblème politico-économique et aussi religieux. Le droit des monnaies arvernes présente la tête d'un chef, souvent Vercingétorix. Au revers, une amphore, très certainement une Dressel 1B, est figurée sous un cheval surmonté d'un esse (fig. 22) (LAUBENHEIMER, 1990, p. 74). Ces amphores, comme le cheval, peuvent très bien symboliser la puissance des chefs (le vin est la boisson des dieux, donc des dirigeants celtes; le cheval est l'instrument des victoires), mais aussi le commerce avec l'Italie attesté par les nombreuses Dressel 1 mises au jour partout en Gaule. La monnaie carnute à l'aigle et à l'amphore (fig. 23) vient confirmer la présence, désormais avérée par les trouvailles archéologiques (POUX, SELLES, 1998), du vin italique dans la région de Chartres. Cette référence au monde agricole et marchand est encore plus forte avec une monnaie gauloise publiée par K. GRUEL (GRUEL, 1989, p. 97) (fig. 24) qui prouve soit que les contreparties à l'achat du vin italique sont les céréales produites en Gaule puisque une amphore, difficilement identifiable (de type Dressel 1 ou Dressel 2-4?), est figurée au centre du revers de la monnaie et entourée d'épis de blé, soit que la Gaule produit des céréales mais aussi du vin transporté dans les premières imitations gauloises (on sait



Fig. 22. Monnaies arvernes (dans LAUBENHEIMER, 1990, p. 74).



Fig. 23. Monnaie carnute (dans POUX, SELLES, 1998, p. 222, n° 15).

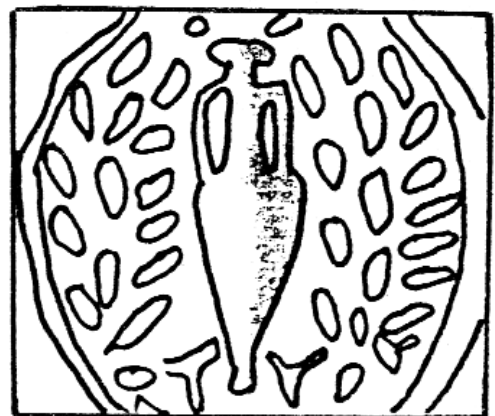


Fig. 24. Monnaie gauloise (dessin C. PIOT, d'après photo dans GRUEL, 1989, p. 97).

que les Gaulois ont d'abord fabriqué des types d'amphores connus, Dressel 1, Dressel 2-4, Pascual 1, Dressel 28, Oberaden 74, avant de créer leurs propres variantes).

Sur un disque de lampe à huile trouvé à Saint-Génès (*Castelferrus*, Tarn), figure un Amour navigant sur une amphore (LABROUSSE, 1976, p. 500) (fig. 30). Le conteneur représenté semble être une Pascual 1. En effet, le bandeau de l'amphore est très large et le matériel exhumé sur ce site date de l'époque à laquelle les Pascual 1 étaient diffusées en Gaule⁵⁴. Nous ne pensons pas que cette association Amour/amphore soit une allégorie symbolisant le transport. Bien plus, elle semble rappeler les joies des festins⁵⁵ dans lesquels le récipient verse son vin et qu'éclaire la lampe. La navigation d'Amour, qui choisit très souvent une amphore pour esquif, ici représentée, est l'invitation aux joies de l'ivresse, au plaisir. W. DEONNA se demandait déjà «*si l'attribution de l'amphore à Eros rappelle le symbolisme érotique qui, un peu partout voit dans les mots concha, navis... etc... l'équivalent des organes féminins*» (DEONNA, 1926).

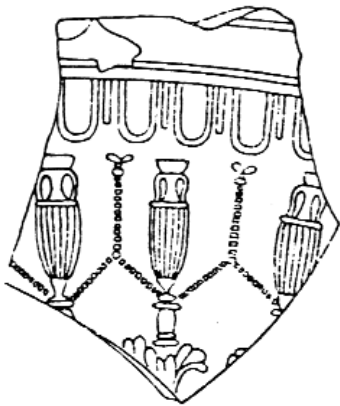


Fig. 25. Céramique sigillée gauloise à Windisch (dans LAUBENHEIMER, 1990, p. 82).

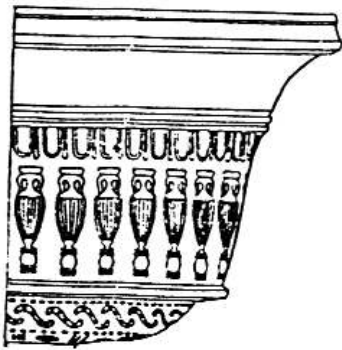


Fig. 26. Céramique sigillée à Millau (dans LAUBENHEIMER, 1990, p. 85).

Certains vases en céramique sigillée gauloise découverts à Windisch (LAUBENHEIMER, 1990, p. 82) (fig. 25), des calices et d'autres coupes en céramique sigillée sud-gauloise à vernis rouge mis au jour à *La Graufesenque* (Millau), Perpignan et Badalona (LAUBENHEIMER, 1990, p. 85) (fig. 26-28) sont décorés, dès l'époque de Tibère de frises d'amphores vinaires dont les formes rappellent celles des premières amphores gauloises. Ces décors peuvent prouver d'une part le développement opéré en Gaule de la production des vases à boire le vin, d'autre part le fait que la Gaule devient, sous le Haut-Empire, une civilisation de la vigne.

Encore plus surprenant est de trouver des estampilles en forme d'amphore. C'est le cas au *Barrou* (Languedoc-Roussillon) avec un timbre porté par une Dressel 20 (LAMOUR, MAYET, 1981, p. 15, n° 96) (fig. 29). Pour information, notons qu'une Dressel 1 découverte à Bordeaux (*Allées de Tourny*, Gironde) possède comme estampille une petite cruche à vin (LAUBENHEIMER, WATIER, 1991, p. 22, n° 5).

Sur le porche daté du XIII^e siècle de l'église de Mauriac (Cantal), on trouve comme décor le Verseau du Zodiaque près d'une amphore, peut-être une Dressel 1 (fig. 31)⁵⁶.

Nous pouvons aussi, à titre anecdotique, et même si cela ne correspond pas à notre cadre géographique, signaler un collier, trouvé dans la nécropole de Pilismarot en Hongrie, fait de perles en verre en forme d'amphore (BOGNAR-KULZIAN, 1983).

54) Céramiques sigillées Drag. 15/17, Ritt. 5 et 8, Drag. 27 et 29.

55) La relation Amour/Vin se remarque encore avec le décor d'un fragment de sigillée Drag. 37 trouvé au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne) (ABAZ, 1991, p. 36, n° 69) et celui de Laugnac (*Roussel*, Lot-et-Garonne) (CHABRIÉ, DAYNES, 1997, p. 27, n° 4 et fig. 7, n° 53) où l'on voit un Amour tenant une grappe de raisin ainsi qu'avec le décor d'un sarcophage découvert à Belloc-Saint-Clamens (Gers) où deux Amours ailés portent un panier rempli de vendange (LAPART, PETIT, 1993, p. 252).

56) Information communiquée en 1998 par J.-L. BOUDARTCHOUK que nous remercions.

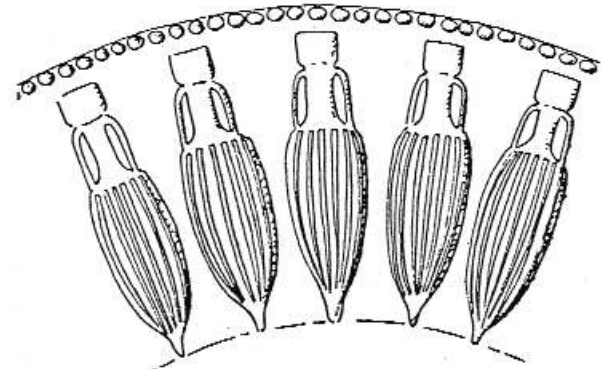


Fig. 27. Céramique sigillée à Badalona (dans LAUBENHEIMER, 1990, p. 85).

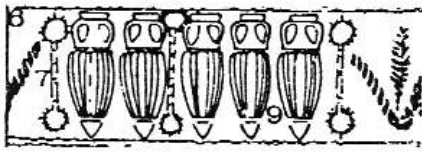


Fig. 28. Céramique sigillée à Perpignan (dans LAUBENHEIMER, 1990, p. 85).



Fig. 29. Timbre sur amphore Dressel 20 du Barrou (dans LAMOUR, MAYET, 1981, p. 15, n° 96).



Fig. 30. Disque de lampe à huile à Saint-Génès (dessin C. Piot, d'après photo dans LABROUSSE, 1976, p. 500).

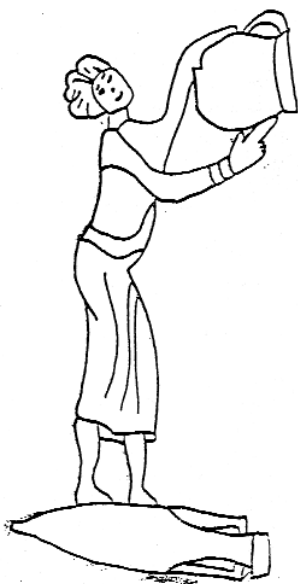


Fig. 31. Décor du portail de l'église de Mauriac (dessin J.L. BOUDARTCHOUK).

BIBLIOGRAPHIE

Sources littéraires:

AUSONE, *Mosella*

CESAR, *De Bello Gallico* (éd. L.A. Constans, Paris, 1927).

CICERON, *Pro Fonteio* (éd. A. Boulanger, Paris, 1929, rééd. 1973).

COLUMELLE, *De Re Rustica*

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque Historique* (éd. C.H. Oldfather, Londres, Cambridge, 1961).

LUCAIN, *Guerre Civile*

PLINE L'ANCIEN, *Historiae Naturae* (éd. J. André, Paris, 1958).

POMPONIUS MELA, *Chorographica* (éd. A. Silbermann, Paris, 1988).

STRABON, *Geographica* (éd. F. Lasserre, Paris, 1966).

TITE-LIVE, *Histoire romaine* (Berlin, rééd. 1962).

Sources imprimées:

SUD-OUEST, 04-08-1998: «Le site de Cantagrel à Eysses»

SUD-OUEST, 18-08-1999: «Du nouveau aux Tanneries»

Auteurs récents:

ABAZ, B.

1991 *Vingt ans de recherche dans le Marmandais* (Musée Archéologique André Larroderie, Sainte-Bazeille), Sainte-Bazeille, 1991.

AUDOUZE, F & BÜCHSENSCHÜTZ, O.

1989 *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique*, 1989.

BALSAN, L.

1975 Nouvelles découvertes minières gallo-romaines dans la région de Millau, dans *PVSLA*, 38, 1959-1962, p. 254-256: cité dans *Actes du 98^e Congrès National des Sociétés Savantes: Archéologie minière, Forez et Massif Central* (Saint-Etienne, 1973), Paris, 1975, 71-78.

BATS, M.

1986 Le vin italien en Gaule aux IIe-IIIe siècles av. J.-C. Problèmes de chronologie et de distribution, dans *Dialogue d'Histoire Ancienne* 12, 1986, 391-430.

1990 Tombes et nécropoles de Narbonnaise aux IIe-IIIe siècles av. J.-C.: problèmes de datation et de chronologie, dans *Actes de la Table-Ronde: Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux IIe-IIIe siècles av. J.-C.: confrontations chronologiques* (A. DUVAL, J.-P. MOREL, Y. ROMAN, dir.) (Valbonne, 1986) (*Revue Archéologique de Narbonnaise*, suppl. 21), Paris, 1990, 269-290.

BEYNEIX, A.

1997 La question des objets de métal «mutilés» en milieu funéraire au cours du premier âge du fer aquitain: quelques éléments de réflexions, dans *Munibe (Antropologia-Arkeologia)* 49, 1997, 153-161.

BOGNAR-KULZIAN

1983 dans *Les dossiers Histoire et Archéologie: L'expansion des Celtes de la Gaule vers l'Orient*, 1983, 30-37.

BOUDARTCHOUK, J.-L.

- 1999 Les fouilles du contournement nord de Auch: le mobilier antique des *villae*, dans *Actes de la XXe Journée des Archéologues Gersois* (Gimont, 1998), Auch, 1999, 34-45.

BOUDET, R.

- 1982-1983 Le «dépôt» d'amphores italiennes de Boutoula à Eynesse, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais L*, 1982, 149-152; *LI*, 1983, 9-12.
- 1987 *L'âge du fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (Ve-m-le siècle av. n.è.)* (Archéologies, 2), Périgueux, 1987.
- 1992a *L'oppidum de l'Ermitage à Agen*, dans Catalogue d'exposition du musée des Beaux-Arts d'Agen, *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains. L'âge du fer dans le Sud-Ouest de la France (du VIIIe au Ier siècle av. J.-C.)*, Agen, 1992, 70-73.
- 1992b Agen. Découverte d'un puits à offrandes, dans *Archéologia* 275, 1992, 4-5.
- 1992c L'âge du fer dans le Sud-Ouest de la France: quelques aspects, dans Catalogue d'exposition du musée des Beaux-Arts d'Agen, *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains. L'âge du fer dans le Sud-Ouest de la France (du VIIIe au Ier siècle av. J.-C.)*, Agen, 1992, 12-17.
- 1994a Un puits à offrandes gaulois sur l'*oppidum* d'Agen, dans *Archéologia* 306, 1994, 36-43.
- 1994b Armement de type laténien du Sud-Ouest de la France: un premier inventaire, dans *Actes du 41^e Congrès d'études régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest* (Villeneuve-sur-Lot, Cahors, 1992), 1994, 43-58.
- 1996 *Rituels celtes d'Aquitaine*, Paris, 1996.

BOUDET, R. & GRUAT, PH.

- 1993 La statuette anthropomorphe de l'âge du fer (ou supposée telle) dans le Sud-Ouest de la France, dans *Actes du 115^e Congrès National des Sociétés Savantes: Les représentations humaines du Néolithique à l'âge du fer* (J. Briard, A. Duval, dir.) (éd. du C.T.H.S.) (Avignon, 1990), Paris, 1993, 287-300.

BOUDET, R. & JEREBZOFF, A.

- 1992 La «tombe à char» de Boé (Lot-et-Garonne), dans Catalogue d'Exposition du musée des Beaux-Arts d'Agen, *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains. L'âge du fer dans le Sud-Ouest de la France (du VIIIe au Ier siècle av. J.-C.)*, Agen, 1992, 95-97.

BOYRIE-FENIE, B.

- 1995 *Les Landes (Carte Archéologique de la Gaule, 40)*, Académie des Belles Lettres, Paris, 1995.

BRUNAU, J.L.

- 1986 *La religion des Gaulois*, Paris, 1986.

BRUNAU, J.L. & LAMBOT, B.

- 1987 *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris, 1987.

CANTET, M.

- 1975 Puits funéraire gaulois numéro 1 de Saint-Jean-de-Castex, dans *Revue de Comminges LXXXVIII*, 1975, 5-45.

CATALO, J. & BOUDARTCHOUK, J.L.

- 1996 Aux origines du quartier canonial de la cathédrale de Cahors (Lot), dans *Actes du IIIe Colloque Aquitania et des XVIe Journées d'Archéologie Mérovingienne: la civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule* (Toulouse, 1995) (*Aquitania*, 14), 1996, 131-146.

CATALOGUE D'EXPOSITION

- 1982 *Bordeaux-Saint-Christoly. Sauvetage archéologique et histoire urbaine*, 1982, p. 69.

CAUQUET, B. & DIDIERJEAN, F.

- 1992 Mines d'or gauloises et habitats associés du sud-Limousin: méthodes de prospections archéologiques, dans *Aquitania* 10, 1992, 31-47.

CHABRIE, Ch. & DAYNES, M.

- 1997 Approche de la diffusion de la sigillée de Montans en milieu rural: l'exemple de la région de Sainte-Livrade-sur-Lot (Lot-et-Garonne), dans *Actes du colloque du G.E.C.M.A. (Montans, 1996) (Documents de Céramologie Montanaise, 1)*, 1997, 13-34.
- 1981 La protohistoire en Dordogne. Etat des recherches en 1981, dans *Revue Archéologique du Centre de la France* XX, 1981, 19-53.
- 1982 Un niveau du Haut-Empire rue Romaine à Périgueux, dans *Actes du 104^e Congrès National des Sociétés Savantes* (Bordeaux, 1979), Paris, 1982, 207-232.
- 1983 Résultats d'une coupe dans l'*agger* septentrional du Camp de César à La Curade (commune de Coulouneix-Chamiers, Dordogne), dans *Le deuxième âge du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines* (Clermont-Ferrand, 1980) (J. COLLIS, A. DUVAL, R. PERRICHON, éd.), Sheffield, Saint-Etienne, 1983, 115-141.

CHEVILLOT, Ch. & SOULIE, G.

- 1980 Le site gaulois de La Mare à Bagnac, commune d'Atur (Dordogne). Résultats des fouilles du Touring-Club de France (1963-1964), dans *Oskitania* 1, 197-215. Bordeaux.

CHEVILLOT, CH.; GRUAT, P.H.; GAUSSEN, J.; LEBLANC, J.-C. & MOISSAT, J.C.

- 1993 Le port fluvial antique du «Plaisy» à Saint-Médard-de-Mussidan (Dordogne), dans *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines* 8, 1993, 51-72.

CHEVILLOT, C.H.; DELSOL, J. & PIOT, C.

- 1994 Graffiti grec et timbres latins inédits sur amphores italiennes Dressel 1B au camp gaulois de La Curade (Coulouneix-Chamiers, Dordogne), dans *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines* 9, 61-74.

CHEVILLOT, C.H.; DELSOL, J. & LANTONNAT, M.

- 1996 Puits à offrandes et rites chthoniens chez les *Petrucos* au Ier siècle av. J.-C., dans *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines* 11, 41-65.

COUPRY, J.

- Informations archéologiques, Circonscription d'Aquitaine, dans *Gallia* XIX, 1961, 381-382; XXIII, 1965, 425-427; XXIX, 1971, p. 351.

- DEONNA, W.
1926 En regardant fumer les lampes antiques, dans *R.E.A.*, XX-VIII, 15-20.
- DESBORDES, J.-M. & PERRIN, P.
1990 Archéologie aérienne en Haute-Vienne. La recherche des anciens itinéraires et de leur équipement riverain, dans *Travaux d'Archéologie Limousine* 11, 7-16.
- DOMERGUE, Cl.
1991 Les amphores dans les mines antiques du Sud de la Gaule et de la Péninsule ibérique, dans *Festschrift für Wilhelm Schüle zum 60. Geburtsag (Internationale Archäologie)* 1, 99-125.
- DUSSOT, D.; LINTZ, G. & VUAILLAT, D.
1992 La sépulture gauloise de Boiroux, commune de Saint-Augustin (Corrèze), dans *Aquitania* 10, 5-30.
- DUVAL, A.; GOMEZ DE SOTO, J. & PERRICHET-THOMAS, Ch.
1986 La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime), dans *Actes du VIIe Colloque sur les âges du fer* (Tours, 1984) (*Aquitania*, suppl. 1), 35-45.
- FABRE, G.
1994 Avec la collaboration de A. LUSSAULT, *Les Pyrénées-Atlantiques (Carte Archéologique de la Gaule, 64)*, Académie des Belles Lettres, Paris, 1994.
- FAGES, B.
1995 *Le Lot-et-Garonne (Carte Archéologique de la Gaule, 47)*, Académie des Belles Lettres, Paris, 1995.
- FERRY, D.
1993 L'huile de Bétique à Auch, dans *Actes des XIIIe et XIVe Journées des Archéologues Gersois* (Montaut-les-Créneaux, 1991, Montréal-du-Gers, 1992), Auch, 1993, 14-23.
- FEUGERE, M.
1994 *Casques antiques. Les visages de la guerre de Mycènes à la fin de l'Empire romain*, Paris, 1994.
- FLIES, P.
1971 Etude de quelques objets gallo-romains ramassés en surface. Eysses, La Dordogne, dans *Bulletin du Groupe Archéologique de Sauvetage en Villeneuvois* 1.
- FOUET, G.
1983 La villa gallo-romaine de Montmaurin (*Gallia*, suppl. XX), Paris.
- GAILLARD, H.
1997 *La Dordogne (Carte Archéologique de la Gaule, 24/1)*, Académie des Belles Lettres, Paris, 1997.
- GOMEZ DE SOTO, J.
1994 Avec la collaboration de R. BOUDET, J.-FR. BUISSON, Ph. GRUAT, S. VERGER, A. VILLARD, Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart Sud-Ouest de la Gaule à l'âge du fer et au début de l'époque gallo-romaine, dans *Actes du XVIe Colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer: l'âge du fer en Europe sud-occidentale* (Agen, 1992) (*Aquitania*, 12), 1994, 165-182.
- GOUDINEAU, Ch.
1989 (dir.), *Aux origines de Lyon (D.A.R.A., 2)*.
- GRUAT, Ph.
1990 Protohistoire, dans Catalogue d'exposition du musée archéologique de Montrozier, *Parures, bijoux et accessoires de l'archéologie aveyronnaise du Néolithique au XVIIIe siècle* (Guide d'Archéologie, 1), La Primaude, 1990, 49-51.
1993a A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiennes de type Dressel 1 trouvées à Rodez (Aveyron), *Aquitania* 11, 235-242.
1993b Découverte d'un nouveau puits de la fin de l'âge du fer à Rodez, dans *Vivre en Rouergue-N° spécial: Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise* 7, 92-105.
- GRUAT, Ph. & MARTY, G.
1993 Découverte d'une tombe «aristocratique» du début du premier âge du fer en Sévérageais: le tumulus I de Roumagnac. Premiers résultats, dans *Vivre en Rouergue-N° spécial: Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise* 7, 84-91.
- GRUAT, Ph.; MANISCALCO, J.; MARTIN, H. & CRUBEZY, E.
1991 Aux origines de Rodez (Aveyron): les fouilles de la caserne Rauch, dans *Aquitania* 9, 61-104.
- GRUEL, K.
1989 *La monnaie chez les Gaulois*, Paris.
- GUIBAUT, J.-E.
1987 Les exploitations minières antiques du Front Nord du Massif de l'Arize (Ariège), dans *Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées. De l'âge du fer aux Temps barbares* (musée Saint-Raymond), Toulouse, 103-104.
- HEDAN, E. & VERNHET, A.
1975 Notes sur le cuivre et ses alliages du Ier siècle av. J.-C. chez les Rutènes et les Gabales, dans *Actes du 98^e Congrès National des Sociétés Savantes: Archéologie minière, Forez et Massif Central* (Saint-Etienne, 1973), Paris, 71-78.
- HERNANDEZ, O.; LEGER, P. & LINTZ, G.
1984 Le site gaulois du Petit-Cloux (commune de Grand-Bourg), dans *Mémoires de la Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de la Creuse XLII*.
- JAMES, E.
1991 Les problèmes archéologiques du Sud-Ouest wisigothique et franc, dans *Actes des VIIe Journées d'Archéologie Mérovingienne: Gallo-Romains, Wisigoths et Francs en Aquitaine, Septimanie et Espagne* (P. PÉRIN, éd.) (Toulouse, 1985), Rouen, 149-153.

LABROUSSE, M.

Informations archéologiques, Circonscription de Midi-Pyrénées, dans *Gallia* 1964, p. 435; XXVIII 1970, 397-437; XXX 1972, 469-510; XXXII 1974, 453-500; XXXIV 1976, 463-502; XXXVI 1978, 389-430.

LAGARRIGUES, A. & SALGUES, T.

1996 La grotte du Curé (Corn, Lot), dans *Préhistoire du Sud-Ouest*, Nouvelles Etudes 3, 97-123.

LAMOURE, C. & MAYET, F.

1981 Glanes amphoriques: II. Régions de Montpellier, Sète, Ensérune, Le Cayla (Mailhac), dans *Etudes sur Pézenas et l'Hérault XII*, 3-18.

LAPART, J.

1984 Une fouille de sauvetage au quartier de La Treille à Auch (Gers), dans *Archéologie du Midi Médiéval* 2, 47-63.

1997 Les tombeaux monumentaux gallo-romains du quartier du Hallai (ou Halle) à Auch, dans *Actes de la XVIIIe Journée des Archéologues Gersois* (Cazaubon-Barbotan, 1996), Auch, 33-52.

LAPART, J. & PETIT, C.

1993 *Le Gers (Carte Archéologique de la Gaule, 32)*, Académie des Belles Lettres, Paris.

LARRIEU-DULER, M.

1973 Les puits funéraires de Lectoure (Gers), dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France XXXVIII*, 9-67.

LASSURE, J.M.

1998 avec la collaboration de L. BARBE, G. VILLEVAL, *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe siècles: le mobilier du site archéologique de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse.

LAUBENHEIMER, F.

1990 *Le temps des amphores en Gaule. Vin, huile et sauces*, Paris.

1998 L'eau et les amphores. Les systèmes d'assainissement en Gaule romaine, dans *Actes du séminaire: Bonifiche e drenaggi con anfore in epoca romana: aspetti tecnici e topografici* (Padoue, 1995), Padoue, 47-70.

LAUBENHEIMER, F. & HENON, B.

1998 Les amphores du Titelberg (Luxembourg), dans *Les amphores en Gaule. Production et circulation*, II (F. LAUBENHEIMER, dir.), 107-142.

LAUBENHEIMER, F. & WATIER, B.

1991 Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux, dans *Aquitania* 9, 5-39.

LAURANCEAU, N.

1988 Les amphores des zones 10 et 11, dans *Les fouilles de «Ma Maison». Etudes sur Saintes antique* (L. Maurin, dir.) (*Aquitania, suppl. 3*), 263-278.

LAUTIER, J.

1975 Deux mines antiques peu connues de l'Albigeois: le «Trou des Anglais» à Ambialet (Tarn), le «Puy Ferrat» à Crespin (Tarn), dans *Actes du 98^e Congrès National des Sociétés Savantes: Archéologie minière, Forez et Massif Central* (Saint-Etienne, 1973), Paris, 79-92.

LEQUEMENT, R.

1983 Informations archéologiques, Circonscription de Midi-Pyrénées, dans *Gallia* XLI, 473.

LEQUEMENT, R.

1988 (dir.), *L'occupation du sol au second âge du fer sur la bordure Sud-Ouest du Massif Central*, A.T.P. Archéologie Métropolitaine, Toulouse, 2 vol. (dactylographié, inédit).

MANIERE, G.

1966 Un puits funéraire de la fin du Ier siècle aux *aquæ Siccæ* (Cazères, Haute-Garonne), dans *Gallia* XXIV, 101-159.

METZLER, J.; WARINGO, R.; BIS, R. & METZLER-ZENS, M.

1991 Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belge, dans *Dossiers D'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art I*, Luxembourg.

MARINVAL, Ph.

1992 Des grains et des galettes des âges du fer en Agenais (Lot-et-Garonne), dans Catalogue d'exposition du musée des Beaux-Arts d'Agen, *Les Celtes, la Garonne et les pays aquitains. L'âge du fer dans le Sud-Ouest de la France (du VIIIe au Ier siècle av. J.-C.)*, Agen, 40-41.

MORAN, D.

1972 Le puits funéraire de Pamiers et son importance dans l'histoire et l'archéologie de la région, dans *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts* XXVII, 1, 23-70.

MORASZ, J.G.

1993 Ressources minières du sous-sol en Rouergue, dans Catalogue d'exposition du musée archéologique de Montrozier, *Echanges: circulation d'objets et commerce en Rouergue de la Préhistoire au Moyen-Age* (Guide d'archéologie, 2), La Primaude, p. 143.

MÜLLER, A.

1984 Les puits funéraires: répartition et interprétation, dans *Actes du colloque: puits et fosses dans le Sud-Ouest de la France. Enfouissements ou poubelles ?* (L. MAURIN, dir.) (BERGERAC, 1984) (*Archéologie en Aquitaine* 4, 113-130), 125-127.

PAJOT, B. & VERNHET, A.

1976 Les civilisations de l'âge du fer dans les Causses, dans *La Préhistoire française* 2, 685-695.

PICARD, Ch.

1959 Informations archéologiques, Circonscription de Paris (sud), dans *Gallia*, 299-312.

PIOT, C.

- 1992 *La diffusion des amphores gréco-italiques et italiques en Aquitaine*, T.E.R. de Maîtrise, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 1992, 2 vol. (inédit, dactylographié).
- 1994 Contribution à l'histoire d'Aiguillon par l'étude des amphores, dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise 1*, 31-42.
- 1996 Deux amphores Léétaniennes 1 estampillées découvertes au Mas-d'Agenais. Etat de la question en 1995, dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise 3*, 49-53.
- 1999 Au dossier des marques sur amphores découvertes en Lot-et-Garonne: les estampilles sur amphores vinaïres, dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Albret 21*, 1-21.
- (à par.) La vigne et le vin en Aquitaine: production et commerce pendant l'Antiquité, dans *Les Amis des Côtes de Buzet*, 2000 (à paraître).

PIOT, C. & HUMBERT, M.

- 1996 Un lot d'amphores inédit à Eysses (Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne), dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise 3*, 43-48.
- (à par.) Le second âge du fer de la grotte de Casse-Bartas à Masquières (Lot-et-Garonne), dans *Documents d'Archéologie Lot-et-Garonnaise 4*, 1997 (à paraître).

POUX, M.

- 1999 *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce* (Collection Protohistoire européenne, 4), Millau.

POUX, M. & SELLES, H.

- 1998 Vin italique en pays carnute. A propos d'un lot d'amphore Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, dans *Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G.: importations d'amphores en Gaule du Sud, du règne d'Auguste à l'Antiquité tardive; actualité des recherches céramiques* (Istres, 1998), 207-224.

RANCOULE, G.

- 1980 *La Lagaste. Agglomération gauloise du bassin de l'Aude Atacina 10*.

SILLIERES, P. & VERNHET, A.

- 1985 La voie romaine *Segodunum-Cessero* à l'Hospitalet-du-Larzac, dans *Aquitania 3*, 63-69.

SION, H.

- 1994 *La Gironde (Carte Archéologique de la Gaule, 33/1)*, Académie des Belles Lettres, Paris.

SIREIX, Ch.

- 1990 Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde), *Aquitania 8*, 45-97.

SIREIX, M. & SIREIX, Ch.

- 1984 Lacoste, une ville-marché gauloise en Aquitaine, dans *Archéologia 197*, 60-66.

TCHERNIA, A.

- 1986 *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores (BEFAR, 261)*, Rome.

TOLEDO, A. & MUR, I.

- 1997-1998 La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle av. J.-C., *Aquitania 15*, 109-140.

VIDAL, M.

- 1984 Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du Toulousain au II^{ème} et I^{er} siècles av. J.-C.) dans *Actes du colloque: puits et fosses dans le Sud-Ouest de la France. Enfouissements rituels ou poubelles ?* (L. MAURIN, dir.) (BERGERAC, 1984) *Archéologie en Aquitaine 4*, 113-130, 124-125.
- 1986 Note préliminaire sur les puits et fosses du Toulousain au II^{ème} et I^{er} siècles av. J.-C. *Aquitania 4*, 55-67.

WATIER, B. & LE GALL, O.

- 1984 Dax (Landes): une fosse du Haut-Empire avec dépôt rituel, dans *Actes du colloque: puits et fosses dans le Sud-Ouest de la France. Enfouissements rituels ou poubelles ?* (L. Maurin, dir.) (Bergerac, 1984) *Archéologie en Aquitaine 4*, 113-130, 116.